

By

Louis de la GARDE

NOS
PAYSANS

Etude de Physiologie sociale

ATX

IMPRIMERIE J. NICOT, RUE DU LOUVRE, 10

1902

Hommage de l'auteur
L de la Garde

NOS PAYSANS

T 8 D 28

Louis de la GARDE

NOS
PAYSANS

Etude de physiologie sociale



« Vous m'avez supplié de sauver
votre vache... C'est que je vous
connais, mes bougres! Faut pas aller
raconter partout que je vous ai tué
votre veau. »

(Emile ZOLA, *la Terre* 3^e partie V.)

AIX

IMPRIMERIE J. NICOT, RUE DU LOUVRE, 16

1902

PRÉFACE

C'est dans le courant de l'été de l'année 1894 que j'ai écrit cette étude sur nos paysans.

Je tiens à bien préciser cette date, pour qu'il soit constant que mes remarques et mes impressions ont été faites à l'époque où j'administrerais encore une association agricole, et non pas à la suite des évènements, qui eurent lieu dans cette association et m'obligèrent à donner ma démission de secrétaire.

Un professeur de la Faculté de Droit, à *** qui me prêta le livre des *Pensées*, de l'abbé Roux; les jeunes étudiants, qui, à la conférence des études sociologiques entendirent la lecture de mon travail, pourraient témoigner qu'il était fait depuis plusieurs années, lorsque les paysans me donnèrent une preuve péremptoire de leur ignorance, de leur grossièreté, de leur lâcheté et de leur

ingratitude. D'ailleurs, cet évènement que je raconterai peut-être quelque jour ne m'apprit rien.

Mes observations personnelles, dans les rapports que j'avais eus depuis longtemps avec les paysans, m'avaient permis de pénétrer la mentalité et le cœur de ces êtres, cependant dignes de pitié.

J'avais lu *la Terre* d'Emile Zola, *les Paysans* de Balzac et dans ces deux ouvrages j'avais retrouvé, sous des noms différents, les personnages qui vivaient autour de moi ; je devais donc bien m'attendre à ce que ceux-ci entreraient quelque jour réellement en scène et j'avais même placé dans la bibliothèque de l'association, pour que nos paysans y trouvent leurs portraits, le roman de Balzac.

Un homme taré et jaloux soulève, par vengeance, toute une population de paysans contre un vieux général, digne en tous points de leur estime. Un cabaret borgne, et qui est désigné sous un nom étrange, est le lieu où s'assemblent ces conspirateurs de bas étage.

Et lorsque celui qui est devenu l'objet de

l'animadversion générale cherche un appui près des gens de son rang, il trouve que ceux-ci sont entraînés, par des considérations d'intérêts, d'amitié ou de famille, à faire l'œuvre de la canaille.

Toute cette histoire se termine par le triomphe, non de la démocratie, mais de ce que Balzac appelle *la médiocratie*.

La médiocratie, c'est le règne des gens à vues courtes, à intelligence étroite et à petits moyens. *La médiocratie*, c'est le règne de la petite bourgeoisie et du petit commerce, de ces gens dont le caractère n'a rien de chevaleresque et dont le cœur est incapable d'un sentiment de noblesse ou de générosité.

Ces gens se disent *démocrates*, non par amour du peuple, mais par horreur instinctive de toute supériorité et si en matière religieuse ils sont généralement indifférents, sinon hostiles, cela provient de ce que la religion élève l'esprit à des considérations et le cœur à des sentiments, dont ils sont incapables, dans leur trivialité.

D'après Balzac, les paysans sont essentiellement *médiocrates* ; ils ont cela de commun

avec les petits bourgeois et les petits négociants.

L'habitude de compter sur de minimes bénéfices, de n'envisager que des intérêts privés, de ne traiter qu'avec de petites gens, de s'efforcer de leur plaire en écoutant tous ces racontars sur les patrons et les maîtres, produit nécessairement une mentalité spéciale.

Cette mentalité doit se rapprocher de celle des paysans dont tous les actes sont inspirés par des considérations d'intérêt égoïste et dont les milieux sont illettrés et occupés par les cancans du village.

Le paysan ne supportera pas la direction philosophique d'un sociologue, parce qu'il est même incapable de comprendre ce qu'est le progrès intellectuel et moral, mais il préfère de beaucoup à tous les discours *une tournée ou une chanson*.

Si Balzac, plus philosophe que Zola, nous a fait pénétrer dans le fond du cœur paysan, Zola nous a montré ce que valait la moralité des campagnards. Le tableau est hideux et d'autant plus triste qu'il est réel.

J'ai trouvé autour de moi toutes les situations, tous les caractères dont Zola a décrit

l'apparence. J'ai connu des Buteau, des Delhomme, des Fouan ; j'ai connu tous les personnages qui animent les tableaux du romancier réaliste, même cet être ignoble, désigné comme dans le roman, par le sobriquet de *Jésus-Christ*.

Tout cela est vrai, très vrai, et quiconque n'a pas vécu à la campagne, ne peut prétendre la connaître, s'il n'a lu Zola et médité Balzac.

Les pensées de l'abbé Roux sont celles d'un prêtre et j'ai constaté qu'elles n'infirmèrent en rien les observations des romanciers et mes observations personnelles.

Cet accord unanime entre des écrivains, qui se placent à des points de vue absolument différents, est le témoignage le plus sérieux et le plus décisif.

Aussi je n'ai pas à mépriser ces êtres dégradés : c'est déjà fait depuis longtemps par d'autres que par moi et, n'ayant donc pas à le faire, sans crainte et sans rancœur, je me contente de consigner, en témoin fidèle, mes observations.



CHAPITRE I

Méfiance ou Timidité ?

Le vrai caractère du paysan est, on peut le dire, généralement méconnu. L'homme de lettres, qui entreprend de décrire et d'analyser les mœurs de l'habitant des champs, ne le juge que d'après ses qualités et ses défauts apparents. Ce n'est pas dans les relations que le citadin a avec le campagnard, durant le temps de la villégiature, qu'il peut approfondir le caractère de ce dernier. Dans les relations, les différences d'éducation et de rang produisent chez l'homme du peuple une certaine gêne qui le fait paraître autre qu'il n'est en réalité.

Balzac a dépeint le paysan comme un être profondément haineux ; Zola n'a vu en lui qu'une grossière immoralité. Tous deux expliquent ses vices par le mobile dominant d'un intérêt rapace.

Les littérateurs se sont arrêtés à la superficie. Pour bien connaître leur sujet, il leur aurait fallu vivre avec lui dans son propre milieu, le suivre dans tout le développement de son éducation, le voir constamment aux prises avec les difficultés de sa profession et même éprouver celles-ci, par une expérience personnelle.

C'est cette étude d'expérience réfléchie que nous allons faire. Nous verrons si dans le paysan le réel est conforme à l'apparence.

Sans doute on pourra objecter que le paysan observé par nous ne présente pas le type unique du paysan provençal et que même celui-ci diffère du Bourguignon, du Normand, du Breton, du Languedocien.

Tel n'est pas notre avis. Si certaines circonstances peuvent, suivant les lieux, modifier la silhouette du paysan, elle n'en est pas moins fixe dans ses lignes générales. Le caractère fondamental demeure toujours le même, mais il se manifeste par des traits divers selon les milieux.

La preuve en est que tous les auteurs qui ont parlé du travailleur des champs et, bien qu'ils l'aient aperçu dans des régions et des

climats différents, se sont accordés à lui attribuer les mêmes qualités et les mêmes défauts.

Tous vous diront, par exemple, que le paysan est souverainement méfiant.

Ce défaut apparent est-il réel? Telle est la question que nous pensons devoir résoudre en premier lieu.

Le paysan se présente chez son propriétaire. Il entre d'un air gauche et ennuyé. Son couvre-chef l'embarrasse à tel point, qu'il trouve le parti le plus court de le garder sur la tête. Plusieurs sièges sont dans la pièce; il n'en voit aucun et son regard, offusqué par la richesse du salon bourgeois, avise dans un angle une chaise d'enfant. C'est celle que notre bonhomme va prendre. Le maître l'invite à s'asseoir sur un siège plus commode et plus luxueux. « Ne vais-je pas le rompre ou le salir? » Telle est la réflexion intime du paysan, car il ne s'assoie que tout au bord.

Ses hésitations sont encore plus grotesques, si le siège est élastique.

Un de mes voisins de campagne avait dans son salon une chaise mécanique qui, sous le

poids du corps, faisait entendre un air de musique. Je me souviendrai toujours de la physionomie ahurie d'un paysan qui était allé tout juste prendre ce siège fragile, pensant qu'il ne lui convenait point de s'asseoir dans un fauteuil. Notre bonhomme ne sait plus ce qui arrive ; il lève la tête et regarde le plafond, comme si celui-ci allait s'effondrer.

Mais revenons à la visite classique.

Le paysan s'est donc assis sur le bord extrême du siège que lui a présenté son propriétaire.

On commence à parler d'affaires ; le maître propose un nouvel essai de culture, une amélioration pour la propriété, un accord sur un intérêt commun et le paysan écoute. Tantôt ses yeux fixent l'interlocuteur avec un clignotement, qui dénote un effort cérébral ; tantôt renonçant à tout travail de la pensée, le paysan baisse la tête qui, dès lors, devient un roc impénétrable ; tantôt un léger sourire effleure ses lèvres contractées comme pour répondre à l'avance : « A quoi bon tant vouloir raisonner avec moi, vous savez bien que j'ai mes idées, que j'en sais plus que vous et que je n'en démordrai pas ?.. »

Puis lorsque le bonhomme se décide à prendre à son tour la parole, sa réponse hésitante est invariablement une négation de ce qu'a dit le propriétaire. Le paysan fait ressortir les difficultés, exagère les dangers, répète les *on dit* défavorables et, s'il accède enfin aux propositions du propriétaire, on voit qu'il le fait de mauvais gré.

La séance est terminée ; cependant le bonhomme ne bouge pas de place et il resterait des heures à chercher des récriminations ou à pousser des soupirs, si le maître ne se décidait à lui tendre la main et à lui dire en termes polis : « Allez vous-en. »

Le paysan sort du salon avec la même gaucherie qu'il y est entré. Le propriétaire, qui est encore sous l'impression des résistances opposées à ses vues, se dit en lui-même, avec humeur : « Que ces gens-là sont méfiants ! »

Cette appréciation est absolument hasardeuse, car elle attribue au paysan un vice, tandis qu'un peu d'observation ne nous fait constater en lui qu'un défaut, résultant de son ignorance. Ce défaut c'est la timidité exagérée, c'est la peur.

L'entrée du paysan chez le propriétaire, sa tenue dans le salon, sa sortie, toutes choses que nous avons minutieusement décrites ne nous ont-elles pas montré un être éminemment timide. Pourquoi donc isoler sa réponse des circonstances qui l'accompagnent et en chercher une cause malicieuse ?

Si au lieu d'avoir l'air de raisonner avec son métayer, le propriétaire avait pris envers lui un ton décisif et autoritaire, le paysan n'aurait pas répliqué.

Si, faute de comprendre les raisons de son maître, le paysan s'imagine qu'on veut le léser dans ses droits, il tente quelquefois de résister, mais il ne faut qu'une réplique ferme, un regard énergique pour le ramener aussitôt à son naturel timide.

Il y avait à Valfleuri un vieux paysan qui était assurément une des plus mauvaises têtes du pays. Revêché à l'idée syndicale, après avoir tout d'abord adhéré à l'association, il donna peu après sa démission. On eut quelque peine à lui faire payer les cotisations qu'il devait encore ; mais en présence d'un acte énergique il fut obligé de se soumettre.

Il voulut se venger de cette rigueur en dénigrant le syndicat ; avisé des discours qu'il avait tenus, le directeur de l'association prit le parti, lorsqu'il le rencontrait, de le regarder d'un air sévère, sans répondre à son bonjour.

Immédiatement il se rendit chez le président pour lui demander des explications au sujet de ce regard, « de ces mauvais yeux, » comme il disait dans son langage.

Ces mauvais yeux suffirent pour imposer silence à sa mauvaise langue. Le bonhomme continua de saluer, bien qu'on ne lui rendît pas ce signe de bienveillance et, quand, par hasard, il se trouva avec le directeur, chez des tierces personnes, son embarras fut on ne peut plus comique.

Il est donc constant que le paysan est surtout peureux ; la méfiance, qui est chez lui fille de la peur, disparaît aussitôt que, pour obtenir quelque chose de lui, on réussit à l'intimider.

Les propriétaires sont avec raison surpris de voir que le paysan accorde plus facilement sa confiance à un étranger, dont il ignore les antécédents, qu'à un propriétaire,

dont il connaît cependant la réputation d'honnêteté.

Ne sont-ce pas les paysans qui sont la plupart du temps les victimes des bonneteurs et des voleurs à l'américaine ?

Cette simple remarque devrait suffire pour démontrer que le paysan est loin d'être aussi méfiant et aussi rusé qu'on le suppose.

La clientèle des charlatans, des barnums de foire, des marchands ambulants n'est-elle pas principalement formée de gens de la campagne et, si ces derniers étaient aussi méfiants, qu'on le prétend, continueraient-ils d'être toujours les dupes de tous ces exploiters de leur crédulité ?

Non, le paysan n'est pas méfiant, mais il est timide et voilà pourquoi il se laisse facilement prendre aux pièges des gens qu'il voit pour la première fois.

Tout étranger, qui se présente à lui, non comme un mendiant, mais comme un homme d'affaires, a nécessairement l'avantage du prestige de l'inconnu.

Ce prestige est encore accru par son accent, par sa compétence, par la facilité de son discours, par le costume dont il est revêtu.

Le paysan, comme nous le verrons ailleurs, a une existence qui se rapproche sur bien des points de celle du sauvage. Il a donc quelque chose de la naïveté de ce dernier et un galon doré lui impose plus que toute la réputation d'un honnête homme.

Le propriétaire ne peut dignement se servir de ces expédients pour gagner la confiance du paysan ; il est donc dépourvu des moyens les plus efficaces pour arriver à le persuader, ou mieux, pour l'intimider.

Il y a quelques années un agent étranger parcourut toute la campagne de *** et celle des villages environnants. Il avait eu l'habileté d'obtenir de certains maires d'être accompagné par le garde-champêtre. Celui-ci était seulement chargé d'indiquer son chemin à l'étranger, mais ce dernier savait quel prestige lui donnait aux yeux du paysan peureux la conduite d'un fonctionnaire public.

Cet agent représentait une société financière pour le placement d'obligations au porteur et à lots. Profitant de l'ignorance des campagnards et leur faisant miroiter les chances du tirage ; l'agent réussissait à placer, au double du prix de leur valeur cotée, les

titres qu'il proposait. Il donnait aux souscripteurs l'avantage de payer leur achat par acomptes, avantage tout à fait illusoire, car la société financière, conservant en main le titre acheté jusqu'à complet paiement de la part du souscripteur, ne lui donnait aucune garantie, pour le cas où elle aurait fait faillite.

A Valfleuri, cinq ou six paysans souscrivirent fascinés par le verbiage de l'agent; ils se repentirent bientôt, il est vrai, de leur crédulité, mais ce fait nous montre, encore une fois, que la méfiance absolue n'est pas le fond du caractère du campagnard.

Nous disons même que la confiance est son premier mouvement; s'il a été trompé une première fois, il devient défiant; mais avouons que cela est propre à tous ceux qui ont été trompés et on ne peut donc en faire la note caractéristique du paysan.

La résistance que les cultivateurs font dans notre région à l'emploi des engrais chimiques vient en très grande partie de ce qu'ils ont été exploités, au début, par certains fabricants peu consciencieux. Ils ne connaissent pas la loi de 1888 qui réprime les fraudes et leur ignorance de la chimie ne leur permet

pas de comprendre au juste en quoi consistent l'analyse et le dosage.

Donc, en présence des produits qui leur sont proposés par le commerce, ils se défient, non par le fait d'un caractère naturellement soupçonneux, mais bien plutôt par suite d'une première expérience, qui a été fâcheuse.



CHAPITRE II

La Religion

Nous pensons avoir suffisamment démontré que la méfiance malveillante n'est pas le vice radical du campagnard ; il nous faut établir, en second lieu, que la peur est son défaut héréditaire.

Le paysan, homme qui vit en présence du spectacle de la nature et dont le travail est inévitablement subordonné aux intempéries des saisons, facteurs qu'il ne dirige pas à son gré, est foncièrement religieux.

Je me souviendrai toujours de cette bonne vieille, qui gardait son blé sur l'aire à dépiquer, pendant que les hommes étaient allés prendre le repas du soir et qui, en voyant le ciel splendidement étoilé, s'écriait : « Et

puis il y a des gens qui disent : Il n'y a pas de Dieu ! »

Sans doute par le fait de la routine ou du respect humain, qui est une forme de la timidité, beaucoup de gens, à la campagne, ne pratiquent pas leur religion ; mais si une sécheresse compromet leurs semences ou leurs récoltes, les moins dévots sont quelquefois les premiers à aller demander au curé des prières pour la pluie.

Je ne pense pas que parmi les campagnards on puisse trouver un seul athée. Je crois même que, sous un certain rapport, le paysan pèche par excès de religion et que, si ce n'était la salutaire influence du Christianisme, il ne tarderait pas à tomber dans une sorte d'idolâtrie ou de panthéisme grossier.

« Un philosophe, dit l'abbé Roux, définissait l'homme : un animal religieux. Que ne suis-je philosophe, moi ! je définirais le paysan : un animal superstitieux. »

Le paysan, même bon chrétien, a pour les grandes forces de la nature un sentiment de respect religieux.

Quelques-uns vont jusqu'à dire : « Le soleil est notre dieu. » J'ai même rencontré un

esprit simple, qui prétendait prouver cette assertion par la liturgie du culte catholique.

« L'Eucharistie n'est-elle pas, disait-il, présentée à l'adoration des fidèles dans un soleil ? »

« J'ai connu, dit l'abbé Roux, des paysans qui pensaient trop bien du soleil. Ce foyer de lumière et de chaleur, par ses habitudes, par ses mouvements, par son action bienfaisante leur paraissait une créature supérieure et même un créateur, le créateur ! Il y a toujours du *payen* dans le *paysan*. »

Puisque le paysan est instinctivement religieux et que, d'autre part, il est ignorant et peureux, ne soyons donc point surpris de trouver dans les campagnes des pratiques superstitieuses. Les paysans qui paraissent, à première vue, les plus indifférents, en matière de religion, n'échappent pas à cette faiblesse. A Valfleuri, c'est l'homme le moins religieux du pays qui prétend guérir les entorses, en faisant des prières et des signes de croix.

Dans les populations très religieuses, les superstitions ont souvent un caractère terrifiant. La vieille Bretagne, avec ses légendes

des de fées et de fantômes, nous en fournit de nombreux exemples. Dans ce pays l'influence du clergé est grande. Les prêtres catholiques ont hérité du prestige des anciens druides. Les usages religieux en Bretagne ont un caractère funèbre et l'idée terrifiante de la mort vient constamment s'y mêler aux plus joyeuses solennités du catholicisme. Les églises sont sombres et tristes ; le catafalque y reste constamment dressé ; des têtes de morts sont empilées sur les rebords des fenêtres ; on n'accède au porche qu'en marchant sur les tombes du cimetière qui entoure l'église et constamment l'horloge interrompt le silence du sanctuaire par un lourd tic-tac, qui fait songer au « toujours » et au « jamais » de l'éternité.

L'église bretonne n'est pas un temple, image des parvis de la céleste Jérusalem ; elle a le caractère d'un antre de sorciers.

On conçoit aisément qu'une population terrifiée par la religion à laquelle elle est instinctivement portée, doit être tout à fait dans la main des prêtres.

Il n'en est pas de même dans notre midi.

Si la peur a fait la force du clergé breton dans les campagnes, elle a ruiné l'influence du clergé provençal.

Le paysan est partout religieux, nous l'avons fait voir, mais il est loin d'être partout clérical.

L'anticléricalisme campagnard ne ressemble point à celui de l'ouvrier des villes. Travaillé la plupart du temps par les politiciens, les socialistes et les anarchistes, le peuple des villes considère le prêtre comme un ennemi, qui, de concert avec les riches, vit aux dépens du travailleur. L'anticléricalisme ouvrier est donc haineux.

Nos campagnards, eux aussi, veulent échapper à l'influence cléricale, non pas par haine du prêtre, mais parce qu'il leur fait peur et, disons-le franchement, parce qu'il les ennuie.

« Nos paysans supportent bien Dieu : Il n'est point là, s'il est quelque part, et puis il ne demande ni or, ni argent. Par contre ils endurent mal les hommes de Dieu, le pape, l'évêque, le curé.... ». (L'ABBÉ ROUX, *Pensées.*)

Le curé est présenté très souvent aux en-

fants comme un croquemitaine ; sa robe noire n'a rien de bien agréable pour l'œil ; au catéchisme, c'est un censeur fort ennuyeux et puis on n'a plus à faire à lui, que lorsqu'on va mourir.

Lorsqu'il juge que ses prônes commencent à fatiguer même les dévotes, et que ses catilinaires contre le bal du village n'obtiennent plus aucun résultat, le curé appelle un missionnaire pour prêcher (notons-le bien) les sujets terribles.

Les paysans sont quelquefois attirés par la curiosité et il arrive alors que les sermons sur la mort, le péché, le jugement de Dieu et l'enfer frappent leurs imaginations : ils ont peur et ils se confessent.

Ce n'est pas la peur qui peut réformer une conscience et donner des convictions.

Trois mois après, tout le beau feu de la mission s'est éteint et le curé reste comme l'homme qui fait peur.

Il reste : il faudrait plutôt dire qu'il part, car son évêque, pour le récompenser du succès de la mission, lui donne de l'avancement.

Son successeur arrive dans la paroisse,

comme un inconnu. Le nouveau pasteur aura donc à vaincre, en outre de la peur que provoque son ministère, la timidité naturelle du paysan ; en présence d'une personne qu'il ne connaît pas encore.

Si le curé est sociable ; s'il va trouver ses paroissiens chez eux ; s'il essaye de les attirer à l'église soit par le chant, soit par la musique, ceux-ci hésitent parce qu'ils ont peur : peur de donner ainsi trop d'influence au curé et finalement d'être obligés de faire leurs pâques.

Dans le projet de statuts qui fut soumis à l'assemblée de fondation du syndicat de Valfleuri, il était dit que la réunion annuelle aurait lieu aux environs de Pâques. Cet article fut repoussé par l'assemblée et elle donna le motif de son vote : Il ne faut pas que le syndicat ait l'air d'enrégimenter les habitants du quartier, pour l'accomplissement du devoir pascal.

Cette considération au sujet de l'article, cependant repoussé, ne fut pas sans provoquer au début quelque méfiance à l'égard du syndicat.

Dans son horreur pour l'accomplissement

du devoir pascal, le paysan est plutôt mû par le respect humain et par une certaine peur de l'influence cléricale que par l'irréligion.

Comment expliquer cette sorte d'antipathie pour le ministre de Dieu, ami des pauvres et des travailleurs ?

Pourquoi les paysans, même lorsqu'ils sont honnêtes, n'aiment-ils pas à voir trop souvent la robe noire ?

C'est que ce vêtement est une livrée de deuil et le prêtre leur apparaît trop comme un personnage macabre.

Dans l'esprit du peuple, son ministère tient de très près aux fonctions du croque-mort.

Ceci me rappelle un fait. Un curé qui depuis plus de seize ans n'avait plus reparu dans son ancienne paroisse fut rappelé par un de ses successeurs. Désirant revoir ses anciens paroissiens il se rendit à la chambrée où il fut bien accueilli : « — Comme vous n'êtes pas venus à la messe (d'abord un reproche) je me suis décidé à venir vous voir ici. — C'est que M. le curé nous avons beaucoup de travail, le dimanche matin, et nous n'avons pas eu le temps d'aller à la messe. — C'est égal il faut

avoir le temps de penser à son âme, car il vous faudra mourir. » Suit tout un long sermon sur la certitude de la mort ; les paysans s'efforçaient de prendre un air gai, pour ne point paraître bouder à leur funèbre visiteur. Au lieu de leur parler de la mort n'aurait-il pas mieux valu qu'il les félicitât d'être en vie au bout de seize ans ?

Un lecteur du manuscrit de cette étude me faisait cette observation : « On ne pense pas assez à l'autre vie ; le rôle du prêtre est d'y faire penser. »

Soit ; mais nous ne cherchons pas ici quel est le devoir du prêtre, nous voulons trouver la raison qui fait que, malgré les tendances religieuses du paysan, le prêtre perd chaque jour son influence et provoque même une certaine répulsion.

Car ne l'oublions pas le paysan est religieux dans le fond : la superstition, qui ne peut exister sans un fond religieux, se manifeste dans les pays les plus indifférents en apparence comme dans les provinces où la foi paraît être plus vivace.

En Provence, on croit aux sorts et aux sorciers, comme on y croit en Bretagne. Une

bonne femme aperçoit un inconnu qui regarde ses vignes ; elle lui crie : « Allez vous-en, canaille, voulez-vous bien ne pas jeter un sort sur mes vignes ! » Et cela se passait aux Pinchinats, à quatre kilomètres d'Aix, où se trouvent le siège d'une académie et celui d'une cour d'appel, et à quatre cents mètres de la villa où habitait six mois de l'année le premier président de cette cour.

Ne trouvons-nous pas encore une preuve du caractère superstitieux et par conséquent religieux du paysan dans les fêtes locales du département du Var.

Certes, voilà une région qui ne jouit pas d'une bonne réputation au point de vue religieux, et cependant quel enthousiasme ! Je dirai même, quel fanatisme pour les saints patrons !

Il faut voir, par exemple, à Fréjus, toute la jeunesse du pays, même la plus délurée, qui vient respectueusement baiser la relique de saint François de Paule et qui emporte comme un talisman un rameau de buis, détaché de l'arc de triomphe, sous lequel on a placé le buste du saint.

Et ce ne sont pas seulement les femmes et

les jeunes filles qui s'empressent ; ce sont aussi de jeunes gaillards dont la physionomie et l'attitude n'ont rien de bigot.

Comment donc expliquer que la religion se soit conservée en Bretagne, tandis qu'elle n'est plus pratiquée généralement en Provence ? Cela tient au climat : sous son ciel brumeux, le paysan breton, rêveur et mélancolique, est suggestionné par un clergé habilement influent ; le Provençal, au contraire, aime trop le soleil et la lumière pour accepter l'influence du prêtre ; il le fuit, parce qu'il en a peur, comme il a peur de la mort.

Mais quand l'heure redoutable va sonner le paysan appelle le prêtre ; il veut le voir, lui parler et être béni par lui avant de mourir ; c'est encore la peur qui réveille la conscience religieuse.

Je sais un paysan qui disait au prêtre, tandis que celui-ci lui administrait les derniers sacrements : « Faites tout ce que vous voudrez : je n'ai pas peur ! » et il ne cessait de répéter : « Je n'ai pas peur ! Je n'ai pas peur ! »

Comme tous les poltrons, en face d'un danger inévitable, il essayait de se donner

du cœur et de tromper son entourage par des paroles, tandis que son anxiété était visible pour tous.

CHAPITRE III

La Politique

Si le paysan a peur du prêtre, cette peur est encore augmentée par la peur du gendarme ; car le paysan sait que le gendarme est l'agent d'un gouvernement, dont la sympathie pour le prêtre est plus que douteuse.

C'est ici que la couardise du paysan va nous apparaître dans tout son ridicule.

Nos campagnards ont pour règle inviolable de ne jamais faire aucune opposition, non seulement à la volonté, mais encore aux tendances du pouvoir établi, du gouvernement.

Par conséquent si celui-ci est peu favorable à la religion, le paysan demeure religieux dans son fond, mais n'attendez pas de lui des pratiques extérieures, qui pourraient le faire noter comme ayant des principes opposés à ceux des hommes qui sont au pouvoir.

Nous avons soigneusement cherché quelle était la cause de cette disposition d'esprit chez nos paysans et nous l'avons trouvée. Le paysan a peur de deux choses : premièrement de l'autorité elle-même, parce qu'il la croit beaucoup plus puissante qu'elle n'est en réalité ; deuxièmement d'une révolution, parce qu'il a conservé, par tradition de famille, un souvenir terrifiant de 1793.

Le paysan s'imagine d'abord que le pouvoir social peut disposer à son gré de la vie des citoyens. Dans les campagnes, il est généralement admis que la population augmente plus rapidement que ne l'établissent les statistiques officielles. Lorsqu'il y a lieu de craindre un excès de population, le gouvernement décide de provoquer une épidémie et il ordonne aux médecins d'exécuter leurs malades.

Comment le gouvernement provoque-t-il une épidémie ? En empoisonnant les eaux.

Nous connaissons un bonhomme qui, durant la dernière épidémie de choléra, passait tous les soirs trois heures à vider son puits, de peur qu'on ne le lui ait empoisonné dans la journée.

Ce paysan n'est pas, comme on serait tenté de le croire, un homme vivant seul dans un quartier isolé. Il est propriétaire et sa femme, qui lui a apporté une petite fortune, a reçu une bonne éducation. Il a exercé longtemps le métier de charretier, ce qui l'a mis nécessairement en relation avec les étrangers ; sa campagne est située à proximité de la ville ; un de ses fils et ses filles y sont établis.

Nous nous trouvons donc en présence d'un sujet qui nous fait bien ressortir la force du préjugé chez le campagnard, et, après avoir conversé avec d'autres paysans, nous avons pu nous convaincre que notre bonhomme n'était pas le seul à avoir de telles imaginations.

Durant la même épidémie, le cocher d'un propriétaire mourut des suites d'une maladie de poitrine, qui se termina par une diarrhée cholériforme. La persuasion de tous les paysans fut que le médecin lui avait donné *la bouteillette* et celui-ci fut grossièrement insulté à ce sujet.

Bon nombre de paysans sont encore convaincus qu'aucun citoyen n'a le droit d'entreprendre la fondation d'une œuvre pu-

blique sans l'autorisation préalable du gouvernement.

Lors de la fondation du Syndicat Agricole des Pinchinats, près d'Aix, ce préjugé causa de sérieuses difficultés.

Un des membres de la Commission d'initiative ne voulait pas que l'on entreprît la fondation sans avoir écrit *au ministre* et sans avoir obtenu de lui une réponse favorable.

Les agents de propagande, qui furent chargés de recueillir des adhésions à ce syndicat, furent unanimes à dire que la peur d'entrer dans une association hostile au gouvernement retenait le plus grand nombre des récalcitrants.

Le député et le maire d'Aix ont fondé un syndicat agricole auquel, ils ont donné le nom de « Syndicat Central, » les paysans l'appellent le syndicat du gouvernement.

Cette peur exagérée du pouvoir est loin de faire honneur aux régimes passés, qui ont fait l'éducation sociale du paysan, et on est obligé ici de convenir que les idées libérales sont loin d'être encore bien développées chez le campagnard.

La première réunion de fondation du Syndicat Agricole des Pinchinats en 1889 eut lieu dans une remise, où un avocat d'Aix vint faire une conférence sur les avantages de l'association professionnelle. Tous les cultivateurs du quartier avaient été convoqués par lettres à cette réunion et, mus par un sentiment de curiosité, ils s'y étaient rendus nombreux.

Au fond de la remise, qui devait servir de salle, se trouvait un râtelier pour les bestiaux ; il eût été peu convenable de donner la parole à un avocat devant une pareille barre. Aussi l'organisateur emprunta au château voisin des calicots et des lustrines bleues, seules tentures dont on put disposer et en tapissa le râtelier en question.

Mal en prit à l'organisateur, car toute l'éloquence de l'avocat, toute la bonne volonté du fondateur parurent échouer devant cette réflexion d'un paysan : « Nous voyons bien du blanc, nous voyons bien du bleu, mais nous ne voyons pas de rouge ! Donc, ce syndicat doit être fondé, dans un but politique, contre le gouvernement. »

Cette réflexion fut colportée et commen-

tée dans tout le quartier et l'instituteur se chargea d'avertir le fondateur que si le jour des élections du conseil syndical un drapeau tricolore n'était point arboré au lieu de la réunion, personne n'adhérerait au Syndicat.

On ne crut pas devoir céder à cette menace ridicule ; les élections eurent lieu et, dès le premier jour, le Syndicat obtint vingt-cinq adhésions, mais tous les adversaires prirent pour mot de ralliement : « du rouge ».

Le conseil syndical trancha la difficulté en décidant que le Syndicat n'aurait point de drapeau et que l'insigne des membres serait une fleur des champs, un bluet.

Deux ans après, le conseil syndical ayant décidé de célébrer une fête patronale et de se rendre en corps à la cérémonie religieuse, fut dans la nécessité de choisir un drapeau. Plusieurs conseillers optèrent d'abord pour le drapeau tricolore. M. Imbert, alors président du Syndicat, offrit au conseil le drapeau de sa villa, drapeau qui était bleu et blanc. Une simple raison d'économie fit accepter ce don ; mais afin d'enlever à cet insigne toute signification d'antagonisme contre le gouvernement, il fut décidé que le drapeau

serait surmonté d'une cravate aux couleurs de l'Etat.

Les ennemis du Syndicat ne furent point encore satisfaits : « Il y a du rouge, disent-ils, mais il n'y en a pas assez ! »

Le drapeau avait été exhibé déjà deux fois sur la voie publique, quand la troisième année, le garde-champêtre vint amicalement avertir un conseiller qu'on avait voulu faire verbaliser contre le Syndicat, au sujet de son étendard.

Ce fut une fausse alerte ; on consulta des hommes de loi et le commissaire central lui-même ; tous reconnurent le droit de conserver un insigne qui n'avait aucun caractère séditionnel et le garde-champêtre reçut de son chef une réprimande, pour s'être immiscé dans une affaire qui ne le regardait pas.

Le droit était donc parfaitement établi : l'étendard fut porté sans aucune contestation dans les rues de la ville à l'occasion des funérailles de M. Imbert, président du Syndicat. Les membres du conseil qui, jusqu'alors, n'avaient défendu leurs couleurs qu'avec quelque timidité se montrèrent résolus à les conserver.

Pendant l'histoire du drapeau ne s'arrêta pas là.

Quand le Syndicat aménagea une salle spéciale pour ses réunions au bar des Platanes, le gérant fit encore des difficultés à laisser arborer le drapeau à la fenêtre, parce que le bleu et le blanc attireraient trop l'attention.

Il a fallu enfin (1898) adopter le drapeau tricolore et cette affaire du changement de drapeau a été le commencement d'une action anticléricale, pour éliminer de l'administration du Syndicat le prêtre même qui l'avait fondé.

Le paysan a peur de tout, même d'une feuille de papier.

Certains membres de syndicats ont donné leur démission, par peur des invitations, circulaires, lettres, etc., qui leur était adressées par l'administration syndicale.

« Au moins, disait avec effroi un d'entre eux, qu'on ne m'envoie plus des papiers ! »

H. de Balzac a expliqué dans « *les Paysans* » la raison de la terreur qu'ils inspirent au campagnard : « En France, dit-il, pour vingt millions d'êtres la loi n'est qu'un papier

blanc affiché sur la porte de l'église ou à la mairie. De là le mot, *les papiers*, employé par Mouche, comme expression de l'autorité. »

Le *billet vert* des contributions, l'avertissement du juge de paix, une lettre d'un notaire ou d'un avoué produisent toujours chez le paysan un certain effroi.

Le prestige du papier est d'autant plus grand qu'il porte l'en-tête d'une administration publique et qu'il est imprimé.

Un jour un paysan se présente chez un armurier d'Aix et lui fait le récit que voici : « J'étais à travailler dans le champ, quand j'ai aperçu le facteur qui venait vers moi. Peut-être, me suis-je dit, il apporte une lettre. Mieux que ça : c'était un prospectus : un prospectus de la manufacture d'armes de Saint-Etienne, et à mon adresse ! Alors j'ai pensé que, puisque ces messieurs me faisaient l'honneur de m'envoyer un prospectus, je ne pouvais faire autrement que de leur acheter quelque chose et je suis venu pour vous consulter à ce sujet. »

L'armurier ne put retenir son rire, au grand étonnement du campagnard.

L'administration du Syndicat Agricole des Pinchinats a su se servir du prestige du papier en envoyant des circulaires de propagande aux réfractaires et des avertissements aux associés pour les ramener à l'observation des règlements.

Le papier discrètement employé a été une des principales forces du Syndicat, d'autant plus que les imprimés et les lettres étaient distribués par le facteur, *par un homme du gouvernement.*

Dans nos campagnes, en effet, le facteur est un vrai personnage ; quand le paysan ne sait pas lire, le facteur, la plupart du temps, lui déchiffre les lettres qu'il lui remet et même lui donne un premier conseil, sur ce qu'il faut répondre.

Lire une lettre et même l'ouvrir n'est pas pour le paysan chose de si mince importance. C'est un moment solennel celui où l'enveloppe est déchirée. Je me souviendrai toujours de ce bonhomme qui venait de recevoir une lettre de sa femme ; comme il ne savait pas lire il la portait à son fils ; en chemin il me rencontra :

« J'attends ma femme, me dit-il, qui doit

bientôt arriver ; voici une lettre où très probablement elle doit m'annoncer son retour... »

Ici le bonhomme s'arrête, il hésite, il a l'air de sonder mon regard, pour voir ce que je pense, puis essayant de prendre de l'audace : « Eh bien, me dit-il, cette lettre, faut-il l'ouvrir, oui ou non ? »

Quand je lui eus répondu qu'il n'y avait aucun inconvénient à en prendre connaissance, sa responsabilité fut sauvée et il eut le courage de déchirer l'enveloppe.

Le facteur n'est donc pas dans la campagne un homme sans influence. C'est un fonctionnaire et cette seule considération suffit pour faire trembler le paysan à son approche.

Elle fut comique la scène de ce campagnard qui, recevant par la poste une traite d'un syndicat, se confondit en excuses en disant au facteur : « On m'a mis dans cette société malgré moi ; mais soyez assuré que je ne fais aucune hostilité au gouvernement. »

Le facteur lui répondit qu'il n'y avait aucun inconvénient pour lui à faire partie d'une société qui n'avait aucun but politique et qui ne s'occupait que de soutien mutuel.

« C'est que, répliqua notre homme, on dit qu'il y a dans cette société de *gros blancs*. On a nos noms à Paris et qui sait si nous ne risquerions rien, dans le cas où il y aurait quelque révolution ? »

Le facteur qui m'a rapporté ces propos, ne put réussir à convaincre ce campagnard qui donna sa démission du Syndicat aussitôt qu'il vit l'évêque du lieu assister à la partie religieuse d'une des fêtes.

Toujours la peur: la peur de la religion; la peur du gouvernement; la peur d'une révolution.

L'époque de la terreur a laissé un souvenir impérissable dans les traditions de la campagne.

Les anciens racontent encore avec effroi que des bandes de pillards parcouraient les quartiers ruraux, qu'on était obligé de cacher les grains et la farine et qu'il fallait profiter de la nuit pour aller pétrir, au four banal.

« Ici, me racontait un paysan, mon grand père reçut un soir de Noël la visite d'une troupe de fuyards. Ils déposèrent leurs armes sur la huche et exigèrent que ma grand'mère leur donnât à manger.

« Leur quartier général était dans les environs; ils obligèrent mon grand père à les y accompagner pour leur montrer le chemin. Le pauvre homme croyait qu'on allait le passer par les armes.

« Durant ce temps de sauvagerie, on ne devait pas travailler le jour de décadi et, si un paysan était surpris occupé dans le champ, une balle, partie de quelque embuscade, venait le frapper à l'improviste.

« L'abbé Reinaud, poursuivi par les révolutionnaires, s'était enfui à sa campagne, mais il n'y fut pas longtemps en sûreté et il dut aller se cacher dans la soupente d'un grenier, chez des voisins. »

On conçoit aisément que des traits pareils sont bien faits pour frapper les imaginations campagnardes d'autant plus qu'ils leur sont rapportés par le témoignage de leurs parents.

Ce qui a pris un caractère traditionnel est toujours profondément enraciné dans l'esprit du paysan.

Une révolution est son grand cauchemar politique et voilà pourquoi il est, en principe, conservateur du pouvoir établi. Il a peur de l'autorité sociale, mais il se contente de

maigréer contre les charges qu'elle lui impose, parce qu'il a peur aussi d'une révolution.

CHAPITRE IV

Le Socialisme Agraire

Balzac a dit : « Si dans chaque commune trois êtres voulaient le bien, la France, notre beau pays, serait sauvée de l'abîme où nous courons et où nous entraîne une religieuse indifférence à tout ce qui n'est pas nous. Changez d'abord, changez vos mœurs et vous changerez alors vos lois. »

Avec les paysans et les villageois, il n'est pas si facile qu'on pourrait le penser de vouloir le bien.

Lorsque mon père et le curé d'alors voulurent, sous le second Empire, entreprendre la fondation d'une société de secours mutuel : « Si M. de la G. et M. le Curé, dirent les paysans, n'y trouvaient point leur bénéfice, ils ne s'occuperaient point d'établir cette association. »

Cette réflexion saugrenue fit échouer les projets de mon père et nous eûmes plus tard nous-mêmes à dissiper ce préjugé, lorsque nous instituâmes une association agricole.

Le paysan est peureux, avons-nous dit ; c'est dans son naturel, timide et louche, que nous devons trouver la vraie raison de la méfiance qu'il fait paraître à l'égard des propriétaires.

Il a peur du propriétaire, parce que le propriétaire, dans nos pays, est plus riche que lui et que, comme tel, il constitue une puissance.

Quand le paysan dit ces mots « les riches, » et c'est ainsi qu'il désigne les maîtres, sa voix prend un accent particulier qui révèle un respect mêlé de peur et de basse jalousie.

Il ne faut donc point croire cependant que le paysan soit véritablement haineux, que le socialisme soit en lui, même à l'état de tendance naturelle.

Le paysan ne convoite point le bien du riche dans l'espoir de se procurer plus de jouissance. « Le paysan, dit l'abbé Roux,

se prive moins de jouir qu'il ne jouit de se priver. » Il ne rêve pas non plus de collectivisme, mais il aspire à la possession du sol parce que, selon lui, la terre est la seule richesse solide. Etre riche, c'est, pour le paysan, être puissant, c'est être influent, honoré.

La jalousie du paysan est certainement plus haineuse vis-à-vis de ceux de ses pairs, s'ils ont quelque bien et s'ils ne sont pas dans la nécessité de servir, qu'elle ne l'est à l'égard des propriétaires, dont le rang social est plus élevé.

D'autre part, le paysan aisé et maître dans sa terre est assurément plus fier que le bourgeois ou le noble. Il est aussi plus égoïste.

Lors de la fondation des syndicats, ce furent surtout les paysans de cette catégorie qui refusèrent leur adhésion. Ils ne voulaient point être solidaires des cultivateurs gagés ; ils les considéraient comme au-dessous d'eux et disaient sans vergogne : « Le secours mutuel est une bonne chose ; mais moi je suis assez riche pour m'en pas-

ser ; donc je n'ai pas de raison pour aider les autres ; chacun pour soi. »

L'orgueil se retrouve encore, sous une autre forme, chez les paysans qui sont au service des propriétaires les plus riches et par conséquent les plus influents.

Si on leur confie l'intendance d'un château, ils ont une sorte de dédain pour les autres cultivateurs et on trouve en eux la morgue du contremaître pour les journaliers, qui travaillent sous leurs ordres.

Les paysans parvenus sont, en revanche, très jaloués par leurs pairs.

C'est une erreur d'H. de Balzac d'avoir confondu l'aspiration naturelle du paysan à la possession de la terre avec les tendances socialistes de notre siècle.

Il peut être vrai que le socialisme ait profité des aspirations du paysan, mais pour arriver à s'emparer des campagnes, il a été obligé de se transformer.

Nous respecterons, disent ses apôtres, la petite propriété, mais nous voulons que la grande fortune terrienne soit le partage de tous. Ce langage, le paysan ne peut le comprendre ; ce qu'il comprend, c'est que tout

individu qui est propriétaire de la terre qui le fait vivre a un certain prestige.

C'est ce prestige que le paysan veut avoir ; cette supériorité est inconciliable avec tout système collectiviste ou même partageux.

Le paysan, au service d'autrui, est souvent plus heureux et moins gêné que celui qui vit dans son propre bien et cependant cette dernière situation est convoitée par tout campagnard, parce qu'alors il a la considération, le prestige de la fortune et il peut dire avec orgueil : « Nous sommes dans *le nôtre*. »

Cette formule, si usitée dans nos campagnes, nous fait bien saisir comment le programme collectiviste est opposé aux instincts de nos populations rurales. Il faut entendre comme les paysans accentuent cette phrase, voir comme ils se rengorgent, lorsqu'ils la prononcent.

« Nous sommes dans le nôtre ! » Cela veut dire, au journalier, au métayer, au fermier : « Je suis plus que vous » ; et au grand propriétaire : « Je suis presque autant que vous. »

La propriété, la richesse a donc aux yeux

du paysan un étonnant prestige et voilà pourquoi il a peur du propriétaire.

Le paysan n'admet pas, et nous verrons plus tard pourquoi, qu'un homme puisse agir en dehors d'un motif intéressé; il croit, d'autre part, que le propriétaire a, comme lui-même, pour règle de conduite, dans les questions d'intérêt, de faire tout son possible, sans tenir compte de l'équité, pour avoir la part la meilleure.

Partant de ces deux principes et intimidé, d'ailleurs, par le prestige que donne la fortune à son propriétaire, le paysan se tient en garde devant lui, comme devant un ennemi.

Voilà pourquoi le paysan vous traite toujours comme si vous étiez mu par une arrière-pensée et lui, de son côté, s'efforce de cacher ce qu'il pense.

De là à la mauvaise foi, il n'y a qu'un pas.

Vous lui donnez un conseil dans ses intérêts; il ne le suivra pas, car il ne peut imaginer qu'un homme riche puisse consentir à s'occuper de lui, autrement que pour en tirer profit. Si vous étiez un vulgaire agent d'affaires, il vous croirait plutôt, car pour lors il dirait: Cet homme fait son métier, il

n'y a rien de reprehensible à ce qu'il veuille recueillir un profit d'où qu'il vienne.

Balzac a bien montré comment les paysans se méprennent sur les intentions les plus droites et en viennent ainsi jusqu'à haïr celui qui, cependant, voudrait être leur bienfaiteur.

Quand la peur engendre la haine, c'est une ligue secrète qui se forme dans toute la population campagnarde contre celui qui en est l'objet. Une guerre à mort est décrétée contre lui, guerre où les assaillants ne se découvrent jamais, guerre où le bras qui a lancé la pierre se cache toujours, guerre à coups d'épingles, en un mot, guerre de gens poltrons à l'excès.

Et H. de Balzac conclut :

« Songez que cette ligue de tout un canton et d'une petite ville contre un vieux général échappé, malgré son courage téméraire, aux dangers de mille combats s'est dressée en plus d'un département contre des hommes qui voulaient y faire du bien. Cette coalition menace incessamment l'homme de génie, le grand politique, le grand agronome, tous les novateurs enfin. »

Tel est donc, pour la classe dirigeante, le grand écueil de l'œuvre sociale dans les campagnes. Le paysan a peur. Il a peur d'être compromis par les antécédents politiques de celui qui s'intéresse à lui ; il a peur de retomber sous la pression cléricale ; il a peur d'être le jouet des riches et finalement leur dupe.

Quand je relis ces lignes que j'écrivais en 1894, plusieurs années avant les événements qui m'obligèrent à me retirer d'une association que j'avais fondée et dont j'étais le bienfaiteur, je me demande, si je n'ai pas été prophète.

Et cependant la classe dirigeante doit s'emparer du mouvement social dans les campagnes, si elle ne veut pas qu'il tourne contre elle.

Nous citerons encore ici l'auteur des *Paysans*, H. de Balzac.

« Depuis 1792, dit-il, tous les propriétaires de France sont devenus solidaires. Hélas ! si les familles féodales, moins nombreuses que les familles bourgeoises, n'ont compris leur solidarité ni en 1400 sous Louis XI, ni en 1600 sous Richelieu, peut-on croire que,

malgré les prétentions du XIX^e siècle au progrès, la bourgeoisie sera plus unie que ne le fut la noblesse ? Une oligarchie de cent mille riches a tous les inconvénients de la démocratie, sans en avoir les avantages. Le *chacun chez soi, chacun pour soi*, l'égoïsme de famille tuera l'égoïsme oligarchique, si nécessaire à la société moderne, et que l'Angleterre pratique merveilleusement depuis trois siècles. Quoiqu'on fasse les *propriétaires* ne comprendront la nécessité de la discipline, qui rendit l'Eglise un admirable modèle de gouvernement, *qu'au moment où ils se sentiront menacés chez eux, et il sera trop tard*. L'audace avec laquelle le communisme, cette logique vivante et agissante de la démocratie, attaque la société dans l'ordre moral, annonce que, dès aujourd'hui, le Samson populaire, devenu prudent, sape les colonnes sociales dans la cave, au lieu de les secouer dans la salle du festin. »

Ainsi, parle Balzac, et cette citation ne contredit nullement ce que nous avons dit plus haut.

L'esprit possessif du paysan est, sans doute,

opposé aux théories du socialisme collectiviste, mais celui-ci sait, pour gagner la campagne, la tactique qu'il doit suivre, tactique d'hypocrisie et de mensonge.

Flattons, ont dit les socialistes, la manie du paysan ; disons-lui que, par nous, il deviendra propriétaire et le paysan sera avec nous.

Nous relevions, dans les colonnes d'un journal socialiste d'Aix, ces propositions très significatives :

« I. — Le paysan est le futur auxiliaire de la Révolution qui doit décider de son triomphe. — II. La scission qui existe entre lui et la plèbe des villes n'est, en réalité, qu'un malentendu. — III. Le prolétariat agricole est un élément que nous (socialistes) nous sentons à l'heure présente le besoin de rallier autour de nous. — IV. *Rien ne tenant au cœur de l'homme des campagnes en présence de son intérêt, quand il voit clairement celui-ci, il sera socialiste malgré tous ses instincts et tous ses préjugés dès que la conscience lui sera donnée que les salariés ont raison de l'être, jointe à la confiance, qu'ils pourront accomplir leur révolution sans mettre en*

péril les droits acquis du paysan. — V. Le paysan est révolutionnaire à son point de vue et dans ses veines coule toujours le sang de Jacques. — VI. Le paysan est, de fait ou d'aspiration, propriétaire ; il l'est avec obstination, avec férocité, parce qu'il l'est devenu révolutionnairement. — VII. Il faut lui expliquer que loin de vouloir le dépouiller, les socialistes entendent lui laisser la libre possession de cette terre qu'il féconde de ses sueurs et cherchent à le débarrasser des parasites qui vivent de son labour. »

Ce n'est là, d'ailleurs, qu'un écho des résolutions prises au congrès socialiste de Marseille.

Le congrès de Dijon (1894), fut moins hypocrite que celui de Marseille. Il déclara que la distinction entre la grande et la petite propriété ne devait pas exister et se prononça pour la nationalisation totale du sol.

Mais, lors même que le socialisme ne parviendrait pas à ses fins, l'heure de la révolte sonnera pour le campagnard.

Et comme il n'y a rien de plus cruel qu'un poltron lorsqu'il a terrassé, ce dont il avait

peur, l'avènement du cinquième Etat sera le complet retour à la sauvagerie.

Dans *La Terre*, d'Emile Zola, le maître d'école Lequeu réfute en un langage véhément les théories de deux socialistes campagnards.

« Ah ! oui, sacré farceur, s'écrie-t-il, votre paradis terrestre, votre façon de forcer le monde à être heureux malgré lui ! En voilà une blague ! Est-ce que ça se peut chez nous ? Est-ce que nous ne sommes pas trop pourris déjà ? »

Puis après avoir montré l'agriculture nationale minée par la concurrence étrangère, le gouvernement incapable d'établir une protection efficace, il reproche aux paysans leur couardise, les excite à la révolte et à la grève et conclut par des paroles prophétiques.

« Je vous dis ça, mais je suis tranquille... Vous avez beau être lâches, c'est vous autres qui foutrez tout par terre, quand l'heure viendra. Il en a été souvent ainsi, et il en sera de même encore. Attendez que la misère et la faim vous jettent sur les villes comme des loups... Et ce blé qu'on amène, l'occasion est peut-être bien là. Quand il y en

aura trop, il n'y en aura pas assez ; on reverra les disettes. C'est toujours pour le blé qu'on se révolte et qu'on se tue... Oui, oui, les villes brûlées et rasées, les villages déserts, les terres incultes, envahies par les ronces, et du sang, des ruisseaux de sang, pour qu'elles puissent redonner du pain aux hommes qui naîtront après nous ! »

Voilà ce que l'avenir réserve en supposant, ce qui est le plus probable, que le socialisme n'arrive pas à implanter dans les campagnes ses principes subversifs.

Restera-t-on indifférent en face de telles éventualités et les classes dirigeantes ne doivent-elles pas concentrer tous leurs efforts pour conjurer le péril ?

Le campagnard a peur du riche ; et celui-ci aura sans doute des difficultés pour arriver à gagner la confiance de l'homme des champs. Il faut de la patience, il faut de la persévérance, mais la chose n'est pas impossible à réaliser.

On m'objectera peut-être aujourd'hui qu'un pareil langage surprend de ma part, puisque j'ai pu plus que tout autre, constater par moi-même combien le paysan résiste

au propriétaire, lorsque celui-ci veut exercer sur lui une action bienfaisante. Je n'en demeure pas moins convaincu aujourd'hui, comme je l'étais en 1894, que si tous les propriétaires du lieu où j'avais fondé mon association avaient montré, pour l'assistance aux réunions du Syndicat, la même assiduité que quelques-uns montrèrent, depuis longtemps, la victoire serait complète.

Mais c'est toujours la réserve, l'air de hauteur que donne une éducation supérieure, qui creuse l'abîme entre la classe ouvrière et la classe dirigeante.

Par une sorte de morgue l'aristocratie de la fortune et de l'intelligence s'est trop peu préoccupée des intérêts particuliers des populations rurales.

Quand, après avoir joui de trois et quelquefois six mois de villégiature, le noble ou le riche bourgeois rentre dans son hôtel de la ville, peut-il souvent se rendre le témoignage qu'il a utilisé ses moments de loisir pour le bien des paysans, près desquels il a vécu ?

Non, il a passé : son influence n'a rien opéré de salutaire ; quelquefois il a cru avoir

accompli tout son devoir de propriétaire, en s'intéressant à la bonne tenue de ses terres.

Quant à l'amélioration morale des ouvriers, qui travaillaient pour lui, cela a été au-dessous de ses soucis.

Etonnez-vous, maintenant, de voir les populations rurales aux mains de cette puissance contre laquelle se brise tout effort de progrès et de civilisation et que Balzac nomme la *médiocratie*.

La médiocratie crée les tyranneaux de village, maintient l'esprit de coterie, les préjugés de classe et *entretient les haines sourdes, qui font même sa puissance.*

Cela était écrit, mot pour mot, en 1894 et, lorsque je vois la situation actuelle de mon association agricole, ne puis-je pas dire encore une fois que j'ai été prophète ?

La médiocratie règne par la peur, parce qu'elle ne peut régner par l'excellence de la vertu et du talent.

« Le système renversé plus imprudemment qu'on ne le croit, dit encore H. de Balzac, le système monarchique et le système impérial remédiaient à cet abus par des

existences consacrées, par des classifications, par des contrepoids qu'on a si sottement définis des *privilèges*. Il n'existe pas de privilèges, du moment que tout le monde est admis à grimper au mât de cocagne du pouvoir. Ne vaudrait-il pas mieux, d'ailleurs, des privilèges avoués, connus, que des privilèges ainsi surpris, établis par la ruse en fraude de l'esprit qu'on veut faire public, qui reprennent l'œuvre du despotisme en sous-œuvre et un cran plus bas qu'autrefois ? N'aurait-on renversé de nobles tyrans, dévoués à leur pays que pour créer d'égoïstes tyranneaux ? »

Ainsi le député inspire le maire, le maire dicte sa mission au garde-champêtre, celui-ci s'impose au cafetier de l'endroit qui, lui, règle l'opinion publique.

Et toute cette hiérarchie de coterie et de tripotage ne règne que par la peur qu'elle inspire aux paysans.

Certains propriétaires s'imaginent que le devoir social imposé à raison de leur fortune, consiste uniquement à faire des œuvres de charité privée à l'égard de ceux qui souffrent ou qui peinent. Cette conception étroite

de la charité est très dangereuse, parce qu'en présence des ingrattitudes, elle énerve la bonne volonté.

Aussi nous avons rencontré des propriétaires qui ont renoncé à rien faire pour les paysans, parce que, souvent, ils n'ont reçu d'eux que de mauvais compliments, au lieu des remerciements qu'ils méritaient.

Aux Pinchinats, une châtelaine porte secours à un malheureux qui a une attaque; elle lui donne, comme cordial, de l'élixir de la Grande-Chartreuse. Peu après l'individu succombe et les parents de dire : *Post hoc, ergo propter hoc*: « C'est le remède de Madame, qui l'a tué ! » Ce fut tout le remerciement. Un prêtre, propriétaire voisin, est accouru pour donner l'absolution en l'absence du curé ; la veuve ne vient pas même lui témoigner sa gratitude, mais pensant lui *faire plaisir*, elle l'invite à assister à la messe anniversaire du défunt. Le motif de cette invitation est authentique.

Citons encore le cas de cette dame qui donna à sa paysanne un verre de liqueur, pour la guérir d'une dysenterie opiniâtre. Un mois après la paysanne eut une autre

indisposition et elle remercia sa maîtresse en lui disant que le premier remède lui avait empoisonné le sang. Or, le remède en question était tout simplement une liqueur de table, du china-china.

Il ne faut pas s'étonner et, à plus forte raison, s'offenser de pareils procédés de la part du paysan.

Il n'a pas une plus grande confiance aux ordonnances des médecins.

Nous dirons même qu'il a peur du médecin et de ses prescriptions.

Depuis plus de vingt jours un jeune homme était malade d'une obstruction intestinale. Le médecin avait ordonné une potion qui devait le soulager immédiatement et le père préférait laisser mourir son fils, dans la plus horrible souffrance, plutôt que de lui administrer le remède.

Cette potion, il l'avait vu sur l'ordonnance, contenait de l'ammoniaque. Or, disait ce paysan, l'ammoniaque est un poison. Le curé le décida à suivre l'ordonnance du médecin et le malade fut sauvé.

Zola a d'ailleurs montré le peu de cas que le paysan fait des ordonnances. Dans *la Terre*,

Buteau déclare qu'il vaut mieux supprimer le remède et que le plus sûr est de laisser le mal se manger lui-même.

Ne soyons donc point surpris des faits que nous avons cités. Le paysan se méfie toujours des médicaments, comme de tout ce qu'il ne connaît pas. Il en use avec appréhension et, si le mal continue, il ne peut plus cacher sa pensée.

Tant pis si c'est le propriétaire qui a eu l'imprudence de prendre la responsabilité de les lui administrer, c'est lui qui recevra le mauvais compliment, destiné au médecin.

Tels sont cependant les inconvénients de la charité particulière; ces inconvénients n'existent pas pour les œuvres qui embrassent l'intérêt général d'une population rurale.

Enfin pour terminer ce que nous avons à dire de la situation du paysan vis-à-vis du propriétaire, il nous faut faire une remarque: le riche, par le fait qu'il vit dans un monde autre que celui du campagnard, est, pour ce dernier, un objet de curiosité.

Balzac a dit la chose humoristiquement:

« En quelque endroit que vous soyez à la campagne, et quand vous vous y croyez

seul, vous êtes le point de mire de deux yeux couverts d'un bonnet de coton ; un ouvrier quitte sa houe, un vigneron relève son dos voûté, une petite gardeuse de chèvres, de vaches ou de moutons grimpe dans un saule pour vous espionner. »

Si les mœurs et les habitudes du paysan sont pour nous un champ d'études intéressantes ; si nous aimons à chercher et à critiquer les raisons de ses manières d'agir ; si nous aimons à le surprendre dans ses travers, ne soyons point choqué de ce qu'il agit de même à notre égard.

Deux sociétés sont en présence ; elles sont d'éducation tout à fait différente ; elles sont presque inconnues l'une à l'autre ; cela suffit pour qu'elles s'espionnent mutuellement.

Mais la société paysanne a peur de sa rivale ; elle va la suivre, tout en se cachant ; sa curiosité n'en devient que plus ridicule.

C'est l'enfant qui se couvre les yeux avec les mains, croyant qu'il ne sera pas vu, parce que lui-même est censé ne pas voir ; mais cependant il regarde entre les doigts.

CHAPITRE V

L'Egoïsme

La peur, qui est la note caractéristique et fondamentale du paysan, se manifeste encore dans ses relations avec ses égaux.

Zola observe que les paysans font des lieues côte à côte sans échanger un mot.

Nous avons à chercher la raison de ce silence typique.

Le paysan des environs d'Aix a toujours peur de se compromettre par ses paroles et si ses conversations ordinaires roulent sur la pluie et le beau temps, le chaud et le froid, c'est autant par prudente réserve que parce que ce sujet concerne plus spécialement sa profession.

Le paysan a pour principe de se mêler le moins possible des affaires d'autrui. C'est

un proverbe très connu en Provence : « Qui de rien ne se mêle, de rien ne se démêle. »

Ce principe égoïste fait souvent commettre au paysan les plus infâmes lâchetés. Dans *la Terre*, d'Emile Zola, le vieux Fouan, volé par son fils Buteau, vient se plaindre à sa nièce Françoise. Celle-ci, désireuse d'éviter tout sujet de querelle avec Buteau, répond au vieillard : « Vous savez, mon oncle, ça ne nous regarde pas, nous sommes trop heureux d'en être sortis de cet enfer ! »

Et lui tournant le dos, elle continue son travail, sans tenir aucun compte des plaintes de son oncle.

Le mari intervient alors : « Nous, c'est que nous ne voulons pas la dispute. On en aurait pour trois jours à s'empoigner, si l'on vous apercevait ici... Chacun sa tranquillité, n'est-ce pas ? »

Le vieillard ainsi rebuté est obligé de retourner chez le fils qui le maltraite.

Tout cela n'est pas du roman. Le paysan ne secourt un malheureux qu'autant qu'il ne s'expose aucunement lui-même ou qu'il a quelque espoir de tirer profit de sa bonne action.

Dès qu'il risque de perdre quelque argent ou la faveur de ceux qui lui sont utiles, le paysan manifeste son égoïsme toujours dur et quelquefois cruel.

Il est sans doute vrai que, dans toutes les classes, les hommes ne sont bons qu'à leur intérêt près.

Mais chez les gens bien élevés, la politesse corrige l'instinct égoïste de la nature et le principe du point d'honneur, à défaut de toute conviction religieuse, développe des sentiments d'humanité, inconnus au paysan.

Lâche pour le bien, le paysan est aussi lâche pour le mal. Quand il veut nuire à quelqu'un, il lance la pierre et il cache le bras.

J'ai connu dans un syndicat un associé qui avait deux torts : l'un de provoquer la jalousie de ses collègues par ses airs de supériorité ; l'autre de persister à rester simple associé du syndicat, ne voulant pas s'astreindre à payer la cotisation de sociétaire.

Ses ennemis profitèrent de ce dernier prétexte pour dire qu'il entretenait une hostilité sourde contre l'Association. Ils rapportèrent des propos, tenus, disaient-ils, par lui

ou devant lui et ils demandèrent son exclusion du Syndicat.

L'administration ne pouvait pas prendre une pareille mesure sans s'assurer de la réalité des griefs allégués. Le secrétaire reçut l'ordre d'appeler X chez lui, pour l'interroger.

Quand la nouvelle de cet appel eût été connue, ce fut une vraie panique. Tous les membres du Syndicat, qui avaient demandé l'exclusion de X vinrent supplier de ne pas faire connaître leurs noms ; quelques-uns prirent sa défense et firent son éloge, le secrétaire lui-même, qui était un paysan, n'osait plus prendre la responsabilité de la procédure et finalement le Conseil syndical, composé en majorité d'ennemis de X, décida qu'il n'y avait pas lieu de continuer l'action entamée contre lui.

« — Monsieur, me dit un jour, mon métayer, *votre* boulanger a passé aujourd'hui, avec sa voiture, dans le sainfoin. Il faut le lui défendre, sinon avant la fin de l'été il aura fait un chemin.

« — Eh bien, comme je ne suis pas toujours là, quand tu le verras, dis-le lui.

« — Je préférerais que ce fût vous qui le lui disiez.

« — Ah oui, tu envoies la pierre et tu caches le bras.

« — C'est que je ne suis pas le maître et par conséquent ce serait plutôt à vous de le lui dire.

« — Farceur ! sans doute tu n'es pas le maître, mais, d'après notre convention, les sainfoins sont à toi. »

Mon métayer n'a rien dit au boulanger en question, ni moi non plus, car certainement si cet homme s'était plaint de mon observation, mon métayer n'aurait pas manqué de me donner tort et d'abonder dans son sens.

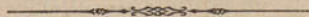
Les paysans ont horreur de témoigner en justice. Ils ont vu commettre le crime, mais lorsque les représentants de la loi viennent instruire l'affaire, ils nient ou cherchent des détours. Nous avons recueilli plusieurs exemples de cette lâcheté. Le paysan a peur, s'il témoigne, d'être l'objet de la haine et de la vengeance du criminel. Voilà pourquoi il se tait et quelquefois il ment.

Balzac a fait la remarque suivante : « Aucune science, pas même la statistique, ne

peut rendre compte de la rapidité plus que télégraphique avec laquelle les nouvelles se propagent dans les campagnes... Il est acquis à l'histoire contemporaine que le plus célèbre des banquiers, après avoir crevé ses chevaux entre Waterloo et Paris... ne devança la fatale nouvelle que de quelques heures. »

Zola, après Balzac, a prétendu, lui aussi, que les nouvelles se colportaient très rapidement dans les campagnes.

Nous croyons que la remarque des deux écrivains est erronée et elle est même en opposition avec notre expérience personnelle. Le paysan n'aime pas dire ou répéter ce qu'il a appris, parce qu'il a peur de se compromettre. Il parle, avec ses égaux, de la pluie, du beau temps, de l'état des récoltes ; mais de peur de se laisser aller à donner son avis sur les personnes et sur les événements, il préfère ne pas en parler.



CHAPITRE VI

Terminologie des Paysans

Nous avons suffisamment démontré que le paysan est éminemment peureux ; nous avons à prouver qu'il est peureux, parce qu'il est ignorant.

Il faut vivre au milieu des paysans pour se rendre compte combien est étroit le cercle de leurs connaissances.

Je commencerai par dire que le paysan ne sait pas même parler. En dehors des mots du langage tout à fait usuel, il ignore le véritable sens de la plupart des termes qui expriment des idées morales, abstraites ou scientifiques.

Même lorsqu'il parle le patois, qui est la langue de son enfance, le paysan ne sait pas bien employer les mots et n'en saisit pas la valeur.

Je ne citerai qu'en passant ce sociétaire d'un syndicat qui, entendant parler d'un banquet, pour le jour de la fête, disait :

« Mais n'avons-nous pas assez de bancs dans la salle ? A quoi bon encore dépenser, pour faire un banquet ? »

Pour ce bonhomme, le mot *banquet* signifiait un petit banc.

Dans le langage de nos paysans le mot « sympathie » signifie l'antipathie ; le mot « funérailles » signifie une cérémonie quelconque. *Avoir de l'honneur*, c'est avoir des honneurs. Quand on leur dit vous manquez d'honneur, c'est comme si on leur disait : on ne vous rend pas honneur, on vous méprise.

Lui-même, le mot *mépriser*, signifie dans le langage de la campagne *insulter*.

Si donc vous dites à quelqu'un : « je méprise » ce que vous pouvez dire ou faire contre moi, » vous ne serez pas compris ; il aurait fallu dire : « je ne fais pas attention. »

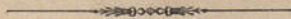
Le mot « la passion » a tout au plus la valeur du mot : un goût, un plaisir. Quand donc les missionnaires parlent de réprimer les passions, ils ne sont pas compris. Le paysan entend par l'expression : « il a du

vice » ce que nous voulons dire par celle-ci : « il a une passion déréglée ». Ces mêmes termes : « il a du vice » peuvent être pris aussi dans un sens bienveillant pour dire : « il a de l'esprit, de la finesse. »

En fait d'esprit le paysan ne connaît guère que l'esprit de vin. Aussi lorsqu'on lui dit que Dieu est un esprit, que l'âme est un esprit, sa grande objection consiste à dire qu'il n'a jamais vu ces esprits.

Le mot *esprit* ne réveille donc pas en lui l'idée de quelque chose d'absolument immatériel.

On voit aisément par cet aperçu combien il serait utile de rétablir l'usage des prédications en patois du pays ; mais pour que ce mode d'enseignement religieux fût véritablement profitable il faudrait que les prédicateurs fussent bien au courant de la terminologie usuelle des paysans.



CHAPITRE VII

La Morale

Le paysan ne sait pas au juste ce qu'est la morale, bien qu'il comprenne cette expression *faire la morale* dans le sens de réprimander.

Balzac a fait de très judicieuses remarques sur la moralité du paysan et nous tenons à les citer :

« Il est nécessaire d'expliquer une fois pour toutes, aux gens habitués à la moralité des familles bourgeoises, que les paysans n'ont, en fait de mœurs domestiques, aucune délicatesse. Ils n'invoquent la morale à propos d'une de leurs filles séduite, que si le séducteur est riche et craintif. Les enfants, jusqu'à ce que l'Etat les leur arrache, sont des capitaux ou des instruments de bien-être.

« L'intérêt est devenu, surtout depuis 1789, le seul mobile de leurs idées; il ne s'agit jamais pour eux de savoir si une action est légale ou immorale, mais si elle est profitable.

« L'homme absolument probe et moral est, dans la classe des paysans, une exception. Les curieux demanderont pourquoi. De toutes les raisons qu'on peut donner de cet état de choses, voici la principale: par la nature de leurs fonctions sociales, les paysans vivent d'une vie absolument matérielle qui se rapproche de l'état sauvage, auquel les invite leur union constante avec la nature. Le travail, quand il écrase le corps, ôte à la pensée son action purifiante, surtout chez les gens ignorants. Enfin, pour les paysans, leur misère est leur raison d'état. »

Cette morale de l'intérêt prévalant et de la misère justifiant est sans doute loin d'être d'accord avec celle du Décalogue. Cependant elle n'est pas chez le paysan un simple fait résultant de ses vices et de ses travers.

Cette morale a ses principes, sa théorie et ses formules. Les proverbes, les aphorismes populaires en sont l'expression nette et précise; ils ont pour le paysan le caractère

sacré de la loi, car c'est d'après eux qu'il règle sa conduite.

Nous allons citer quelques-uns de ces aphorismes:

I. Dieu, on ne l'a jamais vu.

II. L'enfer, c'est de n'avoir pas le sou dans sa poche.

III. Quand le prêtre dit d'aller à la messe, il fait son métier.

IV. *Dominus vobiscum* (le prêtre) n'est jamais mort de faim.

Toute la religion se résume donc dans une question d'intérêt pécuniaire. Je voulais un jour prendre un petit paysan à mon service; les parents qui tenaient un café, s'imaginèrent que je voulais faire un prêtre de leur fils et craignirent de se donner ainsi une note cléricale, qui portât tort à leur commerce: « Nous savons bien, ajoutaient-ils, que les parents des prêtres ne meurent jamais de faim, etc. »

Nous voyons encore dans cette circonstance paraître la couardise du paysan. Il n'avait pas été un seul instant question de faire de cet enfant un prêtre: je n'y avais même pas pensé; mais chez ces gens-là, le

mobile de l'intérêt est si profondément ancré qu'ils ne peuvent s'imaginer que l'on puisse avoir pour eux ou pour leurs enfants quelque égard si l'on n'est pas mû par quelque arrière-pensée.

Ils se méfient, parce qu'ils ont peur ; ils ont peur, parce qu'ils sont basement intéressés ; ils sont basement intéressés, parce qu'ils ne connaissent que la morale de l'intérêt prévalant.

Pour eux le prêtre est un homme intéressé comme eux ; ils le considèrent aussi comme un paresseux ; de là cet aphorisme :

V. « Tu as eu peur de la bêche ! » disent-ils, en voyant passer un prêtre.

C'est ici le lieu de remarquer que le paysan ne reconnaît comme travail véritable que le travail de la terre. Il considère le travail des ouvriers des villes comme un travail secondaire, rétribué bien au-dessus de sa valeur. Les beaux-arts, les lettres, les sciences sont appelés par eux des travaux d'amateurs.

Les paysans ne diront jamais à un homme qui étudie, qui écrit ou qui lit, vous travaillez ; tout cela leur paraît être une occupation

qu'ils ne jugent utile qu'autant qu'elle rapporte quelque intérêt pécuniaire.

Les hommes d'Etat, les fonctionnaires, les employés d'administration ne sont pas, à proprement parler, des travailleurs. Cet aphorisme le fait entendre en termes formels :

VI. « Sans nous (les paysans) que seraient les ministres ? » Ou bien : « Sans les paysans que seraient les gens de ville. » Une image en chromolithographie, que l'on trouve souvent dans les maisons de paysans, rend sensible ce principe et flatte l'orgueil de l'ouvrier des champs. Sur une sorte de trône se trouvent groupés les divers représentants de la hiérarchie sociale. Le paysan est placé au plus bas degré, mais on lit au-dessous cette devise : « Je vous nourris tous ! »

La morale du paysan n'admet pas le principe du libre arbitre. Le campagnard est fataliste :

VII. « Il fallait que cela arrivât. »

VIII. « C'était son destin de faire cela. »

IX. « Une fois que quelque chose est dans le sang on ne peut éviter de le faire. »

Tous ces aphorismes sont d'un emploi

journalier dans les campagnes pour excuser toutes les actions blâmables.

Bien des paysans agissent sans raison, comme sous le coup de l'idée fixe. Inutile d'essayer de les convaincre, ils échappent à tous les raisonnements en répliquant : « C'est, ou ce n'est pas, mon idée », et ils ne s'expliquent pas davantage.

Le paysan n'a pas une notion nette de la lutte morale, de la loi naturelle et de la conscience. La loi humaine n'est pas mieux comprise par lui.

« Aussi, dit H. de Balzac, dans la moitié de la France environ, rencontre-t-on une force d'inertie qui déjoue toute action légale, administrative et gouvernementale. Entendons-nous, cette résistance ne regarde point les choses essentielles à la vie politique. La rentrée des impôts, le recrutement, la punition des grands crimes ont lieu certainement, mais en dehors de certaines nécessités reconnues, toutes les dispositions législatives qui touchent aux mœurs, aux intérêts, à certains abus, sont complètement abolies, par un *mauvais gré* général ! »

Le paysan a horreur de tout ce qui lui

impose la moindre gêne, et Zola, dans le chapitre un peu outré où il dépeint le talent musical (?) d'Hyacinthe, n'a fait que mettre en relief ce défaut.

Lisez dans la physionomie d'un paysan assis en empereur sur les vidanges qu'il amène de la ville, la satisfaction maligne qu'il éprouve à voir le citadin se boucher le nez.

Insoucieux des règlements de police et ignorant des principes de l'hygiène, le paysan dépose à sa porte ses fumiers : il vide son pot d'ignominie sous sa fenêtre.

Malavisé serait le voisin qui se plaindrait de ce sans-gêne ; plus malavisé encore le propriétaire. Le travail du campagnard lui impose cette infection atmosphérique. Or toute question de police, d'hygiène et d'urbanité doit céder en présence de la nécessité du travail, c'est-à-dire de l'intérêt prévalant.

J'avais dans le temps un métayer qui faisait en grand l'élevage de la volaille ; son insouciance était telle que les poulets envahissaient mon salon et venaient sauter dans les plats pendant mes repas. Je me plaignis de son sans-gêne et je lui ordonnai

de garder ses volailles dans sa basse-cour. Ce fut inutile je n'obtins que des insolences et des récriminations.

Lorsque l'intérêt de son travail est en jeu le paysan ne se croit plus tenu à aucun égard. Un visiteur bienveillant vient-il l'interrompre et prolonge-t-il sa conversation, le paysan se débarrasse de lui : « Je n'ai pas le temps de parler ; il faut que je travaille. »

Ce malappris se gonfle en lui-même de la leçon qu'il vient de donner à cet homme, qu'il considère comme un oisif et auquel il a fait sentir son mépris.

Le paysan, *malgré sa lâcheté, est orgueilleux et durement fier*, aussitôt qu'il se sent en face de quelqu'un qui est plus faible que lui.

Or, c'est être faible vis-à-vis du paysan que de lui témoigner des égards.

Zola nous montre, dans *la Terre*, un vieillard qui préfère subir les mauvais traitements d'un fils dénaturé que d'avoir l'air d'implorer le secours de sa fille.

Fanny avait dit : « Papa, il viendra nous demander à genoux de le reprendre ! Et c'était fini, cela lui restait pour toujours

comme une barre obstinée, en travers du cœur. Il serait plutôt mort de faim et de colère chez les Buteau, que de retourner s'humilier chez les Delhomme. »

Mais quand on sut que le père avait des écus, lui qu'on « ne regardait plus dans les chemins depuis qu'il n'avait que sa peau à traîner au soleil, il fut de nouveau salué et considéré. »

L'intérêt ! toujours l'intérêt !

La générosité est une vertu absolument inconnue au paysan. L'abbé Roux a peint en quelques mots cette nature sauvagement avare, lorsqu'il a dit : « Le paysan ne donne jamais. Il vend, il prête, il échange, il paie, il ne donne jamais. »

Avec tant d'égoïsme dans le cœur, le campagnard ne peut guère avoir une notion bien nette de ce qui est juste et de ce qui ne l'est pas.

Cependant, ce serait à notre avis exagérer un de ses travers que de dire qu'il est voleur. Le paysan vole ou plutôt il grapille, mais il n'a pas conscience de son injustice.

Certes, nous ne voulons pas dire que la campagne ne fournisse pas son contingent

de voleurs proprement dits. Le tort d'Emile Zola a été d'outrer la caractère rapace du paysan jusqu'au vol et au crime et de donner une couleur sanglante aux discussions d'intérêt entre paysans.

L'idée du mien et du tien est trop profondément enracinée dans l'esprit des campagnards pour que le vol puisse être son vice dominant.

H. de Balzac a eu aussi le tort de voir dans les habitudes grapilleuses du paysan une tendance à la volerie systématique.

Nous avons montré, ailleurs, comment l'idée socialiste et le communisme lui-même rencontrent un obstacle presque insurmontable dans l'instinct de la possession égoïste, qui est si prononcé chez le campagnard.

Le paysan professe le plus profond mépris pour les gens qui ne paient point leurs dettes. Le propriétaire endetté est, dans leur esprit, un homme perdu.

Le paysan qui est en retard vis-à-vis d'un de ses pairs, pour une échéance, quelles que soient d'ailleurs ses qualités, est un homme peu estimé.

Les campagnards sont très larges entre eux

pour tout ce qui concerne les questions de morale, mais ces gens qui n'apprécient que l'argent et le travail en tant qu'il représente de l'argent, sont sans merci pour les gens insolubles.

Le paysan n'estime pas non plus le fermier qui ne paye pas sa rente au propriétaire, bien que l'amour exagéré de l'espèce sonnante lui rende à lui-même très pénible le paiement de cette sorte de dette.

C'est ainsi que nous devons expliquer les lenteurs et les hésitations des fermiers à l'heure de l'échéance. L'argent tient aux doigts du paysan comme avec de la glu.

Zola a dépeint ce travers dans la scène où Buteau paye sa pension au vieux Fouan.

Mais ailleurs Zola fait dire à Hyacinthe : « Tant qu'on ne vole pas de l'argent, on est honnête. »

C'est que pour le paysan l'argent représente une valeur nettement déterminée ; on sait ce que l'on perd, lorsque l'on égare une pièce de cinquante centimes : c'est une chose nettement acquise que l'on cesse d'avoir en sa possession.

Mais s'il s'agit des récoltes et de tout ce

qui provient de l'exploitation agricole, il n'est plus possible de préciser avec autant de rigueur et le paysan en profite pour grappiller.

Zola a dit, et c'est une grande vérité, que « au fond de tout paysan, même du plus honnête, il y a un braconnier. »

Le braconnier n'ira pas voler un lièvre à l'étal d'un marchand de gibier, mais tant que le lièvre court dans le champ, tant qu'il n'est pas encore devenu marchandise, le braconnier ne se fait pas scrupule de s'en emparer, même dans une chasse gardée.

De même, le métayer n'ira pas voler dans le grenier du propriétaire une charge de blé ou un sac de pommes de terre, mais tant que la récolte n'est pas faite il laissera en toute conscience ses poules picorer les épis et il prendra autant de pommes de terre qu'il lui en sera nécessaire pour nourrir sa famille, sans songer même qu'il diminue ainsi la part qui doit revenir au propriétaire, à la récolte.

Essayez de réprimander le paysan sur ce point, vous n'arriverez pas à lui faire comprendre qu'il y a là une injustice. Le propriétaire lui paraîtra, pour le moins, intolé-

rant et il le considèrera souvent comme un homme peu consciencieux qui exploite le pauvre.

La misère du paysan, a dit Balzac, est sa raison d'État :

Le paysan qui travaille la terre a droit de vivre de la terre, tant que, par le fait de la dernière préparation, la récolte n'est point devenue marchandise.

D'ailleurs, ces pratiques de grappillage ne sont-elles point acceptées par bien des propriétaires et ne sont-elles pas mises en usage par la plupart des métayers, qui, cependant, ne sont pas réputés voleurs ?

Ainsi raisonne le paysan. Ne lui parlez donc point de la loi ; il n'en connaît qu'une, celle de l'exemple de ses pairs ; ne lui objectez point, non plus, la convention qu'il a conclue avec son propriétaire.

La convention est un grimoire auquel il n'a rien compris, quand on lui en a fait la lecture. Hésitant comme en toutes choses il a apposé sa signature sur ce papier, *puisqu'il le fallait* : ce sont ses expressions ; mais dès lors il a considéré cet écrit comme une arme dirigée contre lui, arme dont le

propriétaire se servira pour le menacer à chaque instant, épée de Damoclès constamment suspendue sur sa tête. Telle apparaît la convention à un homme ignorant la loi, et, la plupart du temps, illettré. Donc, ne soyez pas surpris de voir qu'il n'en tient presque aucun compte, qu'il ne l'exhibe jamais pour établir ses droits et que, d'autre part, il s'efforce à chaque instant d'en éluder les prescriptions gênantes, lui l'enfant de la nature, l'homme demi-sauvage qui a pour règle cet aphorisme :

X. « Chacun *fait son idée.* »

Le champ que le propriétaire a confié au paysan est pour lui un vrai champ de bataille où chacun s'efforce de tirer de son côté les plus grands avantages. C'est le lit à deux places où chacun veut avoir pour lui seul la couverture.

Que le propriétaire s'efforce de tirer le plus grand profit du travail du paysan, celui-ci n'en sera pas surpris, car partisan de la morale de l'intérêt prévalant, il est convaincu qu'il en doit être ainsi.

Mais, par contre, il est convaincu aussi qu'il peut de son côté, sans injustice, augmen-

ter ses profits, au détriment de ceux du propriétaire.

Pour lui le grapillage est une chose légitime parce qu'il est de mode.

XI. « Il faut suivre la mode du moment. »

Voilà encore un aphorisme qui règle la pratique religieuse du paysan et sa moralité, et même le choix des méthodes de culture.

Le paysan fait aveuglément ce qu'il voit faire à ses pareils.

Chez lui, comme chez le sauvage, l'instinct d'imitation est singulièrement développé.

Ne soyons donc point surpris de trouver dans la campagne un niveau de moralité qui est à la fois plus élevé et sous d'autre rapport beaucoup plus bas que celui des villes.

Au point de vue des mœurs, nos paysans ne recherchent pas ordinairement la débauche raffinée, mais ils ont pour modèle de leur conduite les animaux au milieu desquels ils vivent.

La question d'intérêt, à laquelle ils ramènent tout, peut seule leur faire modérer leurs instincts brutaux.

L'ouvrage de Zola n'est qu'une longue démonstration de cette vérité.

Sans doute la religion aurait un résultat moralisateur beaucoup plus efficace, mais le paysan de Zola, sans être un paysan sans Dieu, est bien cet homme indépendant qui n'accepte pas plus le frein de la morale religieuse que celui de la loi.

Les habitants de Rognes, dans la *Terre*, d'Emile Zola, ne tiennent pas à avoir un curé dans leur village, ils ne vont à l'église aux grandes fêtes que par mode, ils n'appellent le prêtre au chevet des malades qu'à la dernière extrémité et quelquefois même ils oublient de recourir à son ministère ; ils ont plus peur du gouvernement que de Dieu.

Tels sont bien les habitants de notre région.

Quant à la voix de la conscience, au sentiment et à l'honneur, on ne peut compter sur eux pour moraliser le paysan.

Le sentiment se confond chez le paysan avec l'intérêt.

Dans la *Terre* de Zola, la naissance d'un veau apporte plus de joie à la famille que la naissance d'un enfant et chez nous le paysan est plus affligé de la perte de son mulet que de celle d'un de ses proches.

Un fils vient à mourir à l'âge de seize ans ; la première larme du père sera versée sur cette pensée : « Quel malheur ! au moment où il allait pouvoir travailler et nous gagner ce qu'il nous avait coûté. »

Un paysan perd sa femme l'avant-veille de l'ouverture de la chasse : « Dans mon malheur, dit-il, j'ai cette consolation, qu'elle est morte à temps pour qu'après-demain je puisse ouvrir la chasse. »

Quant à l'honneur, le paysan en ignore la nature ; il consiste selon lui dans les témoignages de l'estime publique et non dans la dignité de la conscience.

Si une fille est séduite, son état intéressant fournira matière à quelques plaisanteries grossières et souvent obscènes, mais pour cela elle ne perdra pas beaucoup de l'estime des campagnards.

XII. « Cela est arrivé à elle, disent-ils, et cela arrivera encore à d'autres. »

Les vieux sont d'ailleurs d'une indulgence scandaleuse pour les écarts de la jeunesse et ce mot « les jeunes » semble, dans nos campagnes, un brevet de laisser tout dire et de laisser tout faire.

Si dans ces questions de morale vient se mêler une question d'intérêt, alors comme l'a fait remarquer H. de Balzac, le paysan exige que le séducteur rende l'honneur c'est-à-dire un témoignage d'estime à la fille trompée, en l'épousant. Si l'intérêt, au contraire est de s'opposer au mariage, le père de la fille n'hésite pas à refuser les réparations que le jeune homme voudrait offrir. J'ai vu ce cas se produire dans mon voisinage.

Un cultivateur dont le fils avait séduit la fille d'un de ses voisins, tenait un raisonnement semblable à celui que Zola fait tenir au vieux père Fouan :

« — Dame, Monsieur le Curé, que voulez-vous que j'y fasse, si Buteau s'obstine ?... Et puis, le garçon a tout de même raison, ce n'est guère à son âge qu'on se marie, avec rien.

« — Mais il y a un enfant !

« — Bien sûr... seulement, il n'est pas encore fait, cet enfant. Est-ce qu'on sait ?... Tout juste, c'est ça qui n'encourage guère, un enfant, quand on n'a pas de quoi lui coller une chemise sur le corps !

« — Et, ajoute Zola, il disait ces choses sagement, en vieillard qui connaît la vie. »

Zola, quoi qu'on puisse dire, est un peintre admirable des mœurs campagnardes et, si nous ne pouvons approuver sa tendance à se complaire dans la description détaillée des scènes lubriques, sous les apparences d'un roman, son livre est un guide précieux pour quiconque veut étudier le paysan.

L'étude physiologique et morale d'un personnage n'est bonne qu'autant qu'elle est complète et vouloir taire ce qui est immoral sous prétexte de danger de scandale, serait, à mon avis, aussi absurde que d'éliminer d'un traité de médecine l'étude des maladies honteuses.

Je blâme dans Zola sa tendance à faire de la lascivité le caractère dominant du campagnard et cette description trop répétée de scènes immorales.

Quant à la crudité de certaines expressions, elle ne me scandalise pas, car j'en ai entendu de plus fortes, dans la bouche même des paysans et des ouvriers et le lecteur ne pourrait jamais se faire une juste idée de la

grossièreté du campagnard, si elles n'étaient présentées dans leur originalité.

D'ailleurs, je me suis souvent demandé si les finesses de l'esprit gaulois n'offrent pas plus de danger à raison de leur charme caractéristique et de leur tournure énigmatique que les brusqueries du langage populaire.

H. de Balzac a dit avec raison :

« La plaisanterie du paysan et de l'ouvrier est très attique, elle consiste à dire toute sa pensée, en la grossissant par une expression grotesque. On n'agit pas autrement dans les salons. La finesse de l'esprit y remplace le pittoresque de la grossièreté, voilà toute la différence. »

Si tous les bons prêtres, si tous les zélés missionnaires, qui n'osent ouvrir un livre d'étude de mœurs, connaissaient mieux quel est l'état de dégradation de l'humanité en la saisissant sur le vif, ne travailleraient-ils pas plus efficacement au salut des âmes ?

Ils verraient alors, en effet, que l'action sacerdotale sur les âmes prises individuellement demeurera presque toujours inefficace *tant qu'elle ne s'exercera pas dans un champ préparé par une réforme sociale.*

Allez, par exemple, prêcher aux gens de Valfleuri la morale de Jésus-Christ ; tant que dans les chantiers agricoles se tiendront les propos que l'on y entend, tant que les propriétaires ne se seront pas décidés à discipliner leurs ouvriers, non seulement au point de vue du travail, mais encore au point de vue de la moralité, ce sera peine perdue.

Il faut, par exemple, pour la fenaison, pour la vendange, des hommes, des femmes, des jeunes filles, des enfants. Le propriétaire devrait exercer une surveillance active, sur la moralité de son chantier.

Dans un de ces chantiers la conversation vient à tomber sur les enfants : « Ah ! dit X., quand je serai marié, je ne veux point en avoir. — Et comment donc ferez-vous, lui réplique malicieusement une fille ? » C'est à contre-cœur que je rapporte cette conversation et je renonce à reproduire la réponse qui fut faite dans cette circonstance.

L'abbé Roux en avait déjà fait la remarque : « L'absentéisme et le malthusianisme dépeuplent nos campagnes à vue d'œil. »

Les paysans provençaux ont un aphorisme, pour justifier leur inconduite dans la famille.

XIII. « Le plus c..... (le plus niais) est celui qui se ruine dans son lit. »

C'est encore un principe de la morale de l'intérêt prévalant.

Le jeune homme respecte peut-être plus la jeune fille dans les propos qu'il tient en public qu'elle n'est respectée par l'homme marié.

La présence de son épouse n'empêche pas le mari de tenir les propos les plus scabreux et lui aussi ne s'offusque guère d'entendre celle-ci parler lestement avec des étrangers.

L'un comme l'autre ne se gênent pas de mettre leurs amis au courant de leurs rapports intimes.

Et tout cela est pour eux sans aucun mal, comme ils le disent, parce que c'est pour rire et que d'ailleurs souvent ils n'y mettent aucune malice.

Leurs bestiaux leur ont enlevé la pudeur et cette *absence de pudeur va jusqu'à la simplicité.*

Dirai-je qu'un jour un paysan voulut à toute force que son fils quittât son pantalon devant moi, devant sa mère, devant sa jeune sœur, pour me montrer une plaie occa-

sionnée par un coup de pied de cheval que le jeune homme avait reçu à la fesse ?

« Les prêtres, disait le père, sont gens instruits et vous nous donnerez quelque bon conseil, pour guérir ce mal. »

La petite sœur du jeune homme ne pouvait donc avoir beaucoup de scrupules, lorsque, le dimanche suivant, un enfant de la première communion...

Zola nous a montré comment la simplicité de mœurs, l'absence de toute émotion désordonnée en présence des choses qui nous font rougir, amène le paysan et la fille de campagne à dire et à faire des choses très laides et cependant je suis bien tenté de croire que leur ignorance les excuse devant Dieu.

Si nous ne craignons point de scandaliser nos lecteurs, nous pourrions montrer comment le contact inévitable avec la nature qui dans ses lois viole brutalement la pudeur arrive à détruire chez le paysan d'une manière presque complète ce sentiment si exquis.

Nous ne pouvons rien dire de certain en ce qui concerne la pratique de l'avortement

volontaire chez les filles et les femmes de la campagne. Toutefois nous avons remarqué que la plupart des filles-mères accouchent d'enfants mort-nés, et que la disparition de ces enfants a toujours lieu dans un certain mystère.

Souvent les soupçons des paysans pèsent sur les filles qui quittent brusquement leurs familles ; elles vont, disent-elles, se placer en ville, et en retournent après deux ou trois mois de séjour, pour reprendre le travail des champs. L'enfant n'est pas précisément ce qui déshonore, car les filles-mères trouvent très facilement à se marier, lorsque leurs enfants sont morts ; mais s'ils sont en vie, ils embarrassent.

Faut-il, ainsi que Zola en fait la peinture dans *la Terre*, admettre que les paysans sont non seulement dépourvus de retenue dans leur langage, mais encore licencieux jusqu'à un âge avancé ?

Nos paysans de Valfleuri fréquentent dès leur jeunesse les maisons mal famées de la ville. Nous en avons connu un qui passa tout une nuit dans une de ces maisons, la veille du jour où il faisait ses pâques et il n'eut

pas même la conscience de se confesser de nouveau avant de s'approcher de la Table Sainte. Ce fait était connu de tous, sauf du curé.

Nos jeunes débauchés de la campagne n'aiment pas à convenir devant le prêtre qu'ils fréquentent de mauvais lieux ; la jeunesse ouvrière des villes est beaucoup plus sincère sur ce point.

Quand aux filles des champs et même aux petites filles, elles sont souvent instruites dans le mal par les jeunes gens qui jouent avec elles et que, d'ailleurs, elles recherchent. Leur regard à partir de 16 ou 17 ans est généralement lascif ; leur allure est sans retenue et agaçante. Ces défauts sont moins prononcés en général chez les filles qui ne fréquentent point les bals et les chantiers ; on ne le remarque point du tout chez les filles vraiment pieuses ; mais elles sont rares.

L'amour, à la campagne, est dépourvu de tout idéal : les filles sont plus flattées des moqueries grossières accompagnées d'un regard lascif, que des compliments et des tendresses.

Le jeune homme fait sa déclaration à la

filles en lui donnant une poussée ou même un coup de poing dans le dos. Si la demoiselle se fâche, il n'y a rien à faire ; si elle rit ou pousse des cris de femelle, elle est gagnée.

Les hommes à l'âge mûr sont en général plus corrects dans leur conduite et les femmes mariées sont fidèles. Le travail et les soucis du ménage sont pour ces dernières un puissant dérivatif.

Les veufs, les vieillards ont fréquemment des retours de l'impudicité de leur jeunesse.

Nous savons un hameau où il y a presque toujours quelque veuve ou quelque fille-mère qui est signalée comme facilement abordable pour tous. Une rouleuse, vrai laideron, fait constamment la navette sur la route nationale, à la disposition des charretiers et des vieux.

Nous voudrions donner des détails et des faits précis, mais notre plume se refuse à les écrire et ces observations générales nous paraissent suffire pour comprendre le niveau moral de nos populations rurales.

En est-il ainsi dans toute la France ? Ce serait à croire, quand on considère que les mêmes causes produisent les mêmes effets.

A Valfleuri, tous les hommes censés s'ac-

cordent à reconnaître que le foyer de l'immoralité se trouve dans les grands chantiers agricoles, que nos propriétaires ne surveillent pas suffisamment.

Zola a décrit avec une exactitude très remarquable les divers travaux des champs : la fenaison, la moisson, la vendange. Selon sa coutume et son genre, il se garde bien d'omettre les détails qui leur enlèvent leur physionomie légendairement poétique.

Si sur certains points le romancier naturaliste exagère, sur d'autres il est peut-être au-dessous de la vérité.

En lisant ces descriptions, nous n'apprenions rien de nouveau mais nous nous rappelions des faits scandaleux qui nous avaient été signalés comme s'étant passés dans les chantiers.

Ici, c'est une fille qui est bousculée par les ouvriers sur le foin et presque complètement dévêtue par eux.

Là, c'est la femme du premier valet qui enferme dans la cave sans lumière les jeunes gens des deux sexes, employés à la fenaison.

Il est encore d'usage pendant les vendanges de barbouiller par surprise, avec le jus d'un

raisin noir, le visage des vendangeurs. Cette plaisanterie, que l'on nomme « lou frettagi », donne lieu à des scènes d'un débraillé hideux entre vendangeurs et vendangeuses.

Le curé considère le bal du dimanche comme la source de l'immoralité dans sa paroisse. Les paysans sont unanimes à reconnaître qu'il se fait moins de mal au bal que dans les chantiers.

A en juger par les faits, le bal champêtre est loin d'être une école de mœurs et sa naïveté légendaire a disparu dans nos pays.

C'est à un bal champêtre qu'on a vu durant une contre-danse la maîtresse d'un propriétaire se livrer à des gestes obscènes avec un valet de ferme et cela en public. Quelques assistants cependant s'interposèrent pour mettre fin à ce scandaleux spectacle, mais d'autres blâmèrent vivement leur intervention.

La personne dont nous parlons rappelait cette délurée dont parle Zola dans *la Terre* et à laquelle il a donné le nom de *la Cognette*.

Comme cette dernière elle profitait des mo-

ments d'absence de son seigneur et maître pour faire la joie des valets de ferme.

Recevant de son amant une pension mensuelle, elle en profitait pour faire des largesses aux paysans. Ils en étaient très fiers et trouvaient que l'argent n'avait pas d'odeur.

D'ailleurs, les campagnards ne sont pas chatouilleux sur la question de la légitimité des liens conjugaux.

La concubine d'un voisin est reçue par eux avec autant d'égard que le serait une épouse légitime. Le principe de l'intérêt prévalant et la peur de se faire un ennemi leur dictent cette ligne de conduite.

Quant à la fille de mauvaise réputation, s'ils ont besoin de son travail, les paysans n'hésitent pas à la recevoir chez eux et à lui laisser fréquenter leurs filles et leurs jeunes enfants.

Tout ce que nous avançons ici est établi par des faits incontestables et que nous pourrions apporter au besoin.

En ce qui concerne les valets de ferme, les paysans observent la même conduite. Ils leur demandent de la soumission et du travail, parce que c'est leur intérêt, mais, quant

à la moralité, ils s'en préoccupent peu. Aussi n'est-il pas rare de voir leurs filles débauchées par des valets, qu'ils gardent cependant à leur service, s'ils sont bons travailleurs.

Il est évident qu'ils sont encore plus tolérant, si le valet respecte leur fille, et se contente de courir après les filles des autres.

Les valets de ferme venant la plupart du temps de villages assez éloignés du pays, où on les emploie, sont presque toujours de mauvaises têtes et des gens immoraux. Ils n'ont plus même pour les retenir la crainte de perdre la considération de leur famille et de leurs amis.

Vivant en étrangers dans un pays qu'ils peuvent quitter du jour au lendemain, ils ne s'inquiètent guère de leur réputation et profitent d'autant plus de leur liberté, qu'ils savent que leurs maîtres ont peur d'avoir une dispute avec eux.

Telle est, dans son ensemble, la moralité du paysan. S'il est grapilleur par ignorance des principes de la vraie justice, il est licencieux par défaut du sentiment de l'honneur.

Il ignore ce qu'est la dignité de la conscience et, s'il se plaît parfois à censurer les

gens de conduite mauvaise, c'est moins par horreur du vice que par malignité.

En terminant ce chapitre, je tiens à noter que les syndicats agricoles pourraient exercer une influence moralisatrice en exigeant de leurs membres, sous peine d'exclusion, une bonne conduite.

Inutile de dire que, dans les statuts que j'avais donnés à l'Association agricole de Valfleuri, j'avais prévu comme cas d'exclusion la mauvaise conduite et la mauvaise réputation ; mais sitôt que les paysans devinrent les maîtres absolus ils se hâtèrent de supprimer ce cas d'expulsion. Ce fait permet de généraliser et de dire en toute vérité :

Les paysans n'ont pas le sentiment de l'honneur.



CHAPITRE VIII

Le Savoir

Ignorant dans les choses qui se rapportent à la vie morale, pratique et quotidienne, le paysan sera, à plus forte raison, dépourvu de toutes les connaissances qui élèvent l'intelligence et purifient le cœur.

En astronomie, en physique, en chimie, le paysan ne sait absolument rien.

Il ne connaît pas même ce qu'est la philosophie et toute sa théologie se résume dans un cathéchisme qu'il n'a jamais compris et auquel ses parents n'ont donné d'autre importance que de le mettre à même de faire sa première communion, pour se conformer à la mode.

Très souvent le paysan a du goût pour l'histoire et c'est même, le dira-t-on, la seule partie du savoir auquel il s'intéresse.

Le malheur est que les partis politiques ont exploité à leur profit ce moyen d'action sur la classe ouvrière de la campagne.

Zola nous a montré comment l'histoire a été faussée et ensuite enseignée au paysan dans le but de capter sa confiance.

Les brochures, les tracts, les chansons, les légendes encadrant des images grossières sont vendus dans les foires et par les colporteurs. C'est dans ces sources volontairement empoisonnées que le paysan a puisé sa science historique.

Or, comme chez le campagnard routinier et entêté par nature, tout prend la forme d'un préjugé ou d'une habitude, il devient presque impossible de le retirer de son erreur.

Il est persuadé (et les meilleurs discours ne le convaincront point du contraire), qu'avant 1789 les paysans n'étaient que des esclaves, que leur émancipation n'est due qu'à la Révolution, que la religion favorise les riches au détriment des pauvres, etc., etc.

De là cette peur, cette méfiance du paysan à l'égard du livre, du journal, ou du député que lui recommande son propriétaire.

Celui-ci ne veut-il pas ramener le régime d'esclavage qui régnait avant la Révolution? Le paysan en a peur et il en a peur parce qu'il est ignorant.

D'ailleurs, lorsque le paysan lit (et il lit très peu dans nos pays), le journal qui a sa préférence n'est pas celui qui peut le faire revenir de ses préjugés.

Le journal du paysan est toujours celui dont le programme politique est conforme au programme des hommes qui sont au pouvoir.

XIII. « Il faut suivre les idées du jour. »

C'est sur cet aphorisme que le paysan règle toutes ses convictions politiques et il se garderait donc d'acheter le journal monarchiste ou clérical.

En outre de la peur inconsciente qu'a le campagnard de passer pour hostile au gouvernement, s'il achète un journal antagoniste, il a aussi l'idée arrêtée que tout journal conservateur ou religieux est un trompeur qui veut les ramener en arrière.

Chose étrange, le paysan, qui a tellement peur de rétrograder au point de vue politique, est un routinier incorrigible pour les

choses de sa profession. Cette anomalie peut cependant s'expliquer. Si par ignorance le paysan redoute de compromettre ses intérêts en paraissant faire hostilité au gouvernement établi, il a peur encore, à raison de son ignorance, de perdre de l'argent dans l'application des théories du progrès agricole.

Le paysan n'entend absolument rien à l'histoire naturelle, à la chimie, à la physique. Toutes les démonstrations qu'on essayera de lui faire scientifiquement seront pour lui de l'hébreu, car il sera toujours nécessaire d'employer quelques termes scientifiques, dont il ne saisira pas le sens, ou pour mieux dire, il saisira un sens absolument fâcheux pour la démonstration qu'on veut lui faire entendre.

Par exemple allez dire à un paysan que le sol de notre région manque d'acide phosphorique. Ce mot acide ne réveillera pas chez lui l'idée du générateur d'un sel fertilisant ou d'un réactif qui fixe une base. L'acide pour le paysan est seulement une chose qui ronge. Tout ce que vous lui direz ensuite restera incompris, parce qu'il aura été, dès

le début de vos explications, dans une fausse conception du rôle de l'acide dans l'amendement des terres.

Il suit de là que le paysan est dans une grande ignorance des choses de sa profession. Il ne connaît qu'un seul mode d'apprendre son métier, c'est l'expérience et l'expérience grossière qui ne cherche pas la raison des choses.

Cette terre est bonne pour le blé, parce qu'il y a habituellement un beau blé et voilà tout : la cause de cette fertilité préoccupe peu le paysan.

L'apprentissage de l'ouvrier agricole se fait aussi d'après les mêmes principes.

Qu'un père apprenne à son fils à tenir une charrue, il lui dira : Place tes mains comme cela pour que la raie soit bien droite; mais il ne lui dira jamais quelle est la raison scientifique du labourage et sa théorie. Le paysan ne sait pas pourquoi il laboure, pourquoi et comment la terre doit être exposée périodiquement à l'air : il laboure et c'est tout.

Donc, si par suite du progrès on trouve un procédé de labourage perfectionné et si

l'on vient expliquer à cet enfant, devenu homme, qu'il doit modifier sa pratique, on a beau apporter les preuves à l'appui, il ne vous écouterait pas.

Il est resté dans la conviction que son père, qui a été son maître, lui a appris ce qu'il y avait de mieux. D'ailleurs vous n'êtes pas capable de labourer aussi droit que lui. Vous n'êtes donc, à son jugement, qu'un homme qui se mêle des choses qui ne sont pas son métier. De là au ridicule, il n'y a qu'un pas.

Admettons que le paysan vous écoute, qu'il ait même une sorte d'intuition que vous lui dites vrai, il n'aura pas cependant assez de connaissances pour vous comprendre et pour se décider à apporter dans sa manière de faire des changements qui présentent toujours les difficultés et les tâtonnements d'une nouveauté.

Aussi le paysan a-t-il horreur des gens qui viennent lui prêcher le progrès agricole et nous nous souviendrons toujours de ce bonhomme qui interrompit, dans une réunion d'un syndicat un avocat, grand propriétaire,

lorsque celui-ci faisait une conférence sur les engrais chimiques :

« Nous, les paysans, dit-il, nous savons ce qu'il faut à la terre ; nous n'avons pas besoin que des procureurs et des notaires viennent nous l'apprendre. »

Si le campagnard a horreur de celui qui prétend vouloir lui apprendre, il a à plus forte raison horreur du livre. Passe le journal, passe le conte ou le roman, passe le livre d'histoire ; mais le livre de science, on n'en veut pas, surtout s'il s'agit d'un traité d'agriculture.

« Dans les livres on met bien des choses qui peuvent y paraître bonnes, mais, quand on veut les essayer, elles ne valent rien. »

Telle est la réponse invariable du paysan, lorsque vous arguez de l'autorité d'un livre, pour lui conseiller tel essai ou telle amélioration.

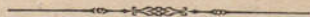
L'ignorance chez le paysan n'est donc pas imputable à la négligence des pouvoirs publics ; elle ne vient que de sa mauvaise volonté.

On aura beau multiplier les écoles, faire les lois les plus coercitives pour répandre

l'instruction dans le peuple des campagnes, jamais on n'arrivera à développer, dans la généralité des cultivateurs de nos pays, le sentiment du progrès professionnel.

La lecture ne fera jamais du paysan un ouvrier instruit, elle ne servira qu'à développer et à systématiser chez lui des vues et des tendances déjà assez odieuses et assez redoutables dans leur état naturel.

Le paysan aura toujours horreur du livre d'agriculture parce qu'il n'acceptera jamais de recevoir la leçon de gens qu'il considère comme des paresseux, tandis que lui seul est vraiment le travailleur.



CHAPITRE IX

La Paresse

Il est facile de lire ou d'écrire assis sur un siège commode, mais piocher, labourer, faucher, porter des fardeaux, voilà ce qui est pénible ; voilà le travail !

Tous ces peintres, ces musiciens, ces savants et ces écrivains sont des gens qui passent leur temps. Ce sont des fainéants !

Les paysans, voilà les travailleurs !

Ne vous en déplaise, mes chers amis, nous vous rendrons la pareille en vous disant que vous êtes des ignorants, parce que vous êtes des paresseux.

Vous avez horreur du livre, parce que *le livre vous oblige à penser*. Il vous faudrait un effort pour sortir de votre routine et vous ne voulez pas le faire. Votre corps a été habitué, dès l'enfance, aux rudes travaux

de la campagne en telle sorte qu'ils sont devenus pour vous une condition de la santé.

La continuité routinière a détruit la sensibilité à la souffrance, qui accompagne ordinairement le travail musculaire.

Mais ces souffrances intensives du chercheur, du philosophe, de l'homme qui doit lutter fiévreusement pour la vie, vous sont totalement inconnues.

Chez vous *l'esprit d'initiative fait totalement défaut* et voilà pourquoi vous avez horreur de toute nouveauté dans la pratique de votre profession ; vous avez horreur du livre, vous êtes des paresseux.

Le paysan ne se préoccupe guère chez nous de l'instruction de ses enfants : s'il l'envoie à l'école c'est que pour que la femme soit plus libre pour le travail. Dès que l'enfant est capable de l'aider tant soit peu, il le retient à la maison.

Celui-ci, d'ailleurs, comprend que ses parents n'attachent presque aucun prix au savoir ; aussi il ne fréquente l'école qu'à contre-cœur ; c'est à peine s'il lit les livres qu'on lui a donnés pour prix et, sitôt qu'il est arrivé à l'âge de 14 ans, il déserte l'école

et n'ouvre presque jamais plus aucun livre. A 16 ans, il ne sait plus lire : c'est un fait.

L'abbé Joseph Roux a dit : « Tout campagnard qui apprend à lire et à étudier renonce dans son cœur à la campagne. »

Et dans *la Terre*, Emile Zola dit que le maître d'école Lequeu était un fils de paysan qui avait sucé la haine de sa classe avec l'instruction.

Ce ne sera donc pas par l'instruction que le paysan pourra être civilisé. Tant qu'il demeurera paysan, il restera revêche à toute éducation intellectuelle.

Le vrai paysan n'aime pas les livres, qu'il juge comme une vaine superfluité pour la vie pratique.

Le paysan n'aime le travail qu'autant qu'il est immédiatement rémunéré. Vous ne trouvez en lui le désir de la perfection de l'œuvre qu'autant que celle-ci lui profite.

Balzac a noté ce signe de la paresse native du paysan :

« Dans tout ce qu'il s'approprie, dans tout ce qui doit lui servir, le paysan déploie la force convenable ; il y met le nécessaire et

rien au delà. La perfection extérieure, il ne la comprend jamais. Juge infailible des nécessités en toutes choses, il connaît tous les degrés de force, et sait, en travaillant pour le bourgeois, donner le moins possible pour le plus possible. »

Dans tout travail, le paysan n'a en vue que l'argent qui est au bout.

Il n'est pas comme l'ouvrier des villes qui souvent aime à employer ses moments de loisir à la confection d'un petit chef-d'œuvre de son art.

Si le paysan n'a aucun travail lucratif à faire, n'allez pas croire qu'il prendra un livre pour s'instruire ou qu'il occupera son temps à quelque travail d'amateur. Non, il ira dormir et ce sera pour un grand nombre de campagnards la seule occupation, durant les longues soirées d'hiver et les journées du dimanche.

N'avons-nous donc point raison de dire que le campagnard est paresseux.

L'intérêt seul peut le faire sortir de sa nonchalance et c'est sa paresse elle-même qui le rend intéressé.

Absolument ignorant de toute notion d'é-

conomie domestique et ne connaissant que la valeur d'argent en espèces sonnantes, le paysan devient travailleur aussitôt qu'il voit luire le métal ou qu'il a espoir de retenir celui qu'il a caché dans son écurie.

Pour le paysan, la main-d'œuvre est peu de chose, surtout en considération d'un ajournement d'intérêts à payer.

Le paysan ouvre un sentier au milieu d'une terre ensemencée plutôt que de faire un détour, pour prendre le chemin tracé.

Le paysan voudrait avoir dans l'emménagement de ses locaux et de ses terres, toutes les commodités imaginables et la plupart des réclamations qu'il adresse à son propriétaire ont pour objet de se les procurer.

Dans le courant d'une seule année, mon métayer, qui a cependant la réputation d'un travailleur, m'a demandé près de 4.000 francs d'améliorations pour augmenter ses aises. Or ma campagne, me donne annuellement 500 francs de revenus nets.

Quand vous aurez accordé à un paysan tous les avantages qu'il réclame, n'allez pas croire qu'il se croira pour ce fait moralement engagé vis-à-vis de vous.

Si ailleurs il espère gagner 25 francs de plus, il vous donnera son congé en vous disant qu'il *croit bien faire*.

L'intérêt prévalant est toujours pour le paysan la mesure du bien et du mal.

Et pour épilogue nous allons voir jusqu'à quelles atrocités cette morale de l'intérêt prévalant peut conduire le campagnard.

On lisait dans le *Petit Marseillais* :

« *On télégraphie de Berlin, 14 juillet :*

« Une terrible tragédie s'est passée au village de Kreutzeber, près Heiligenstadt, dans le district d'Erfurt.

« Un paysan venait de vendre sa vache. On lui donna en paiement deux billets de 100 marys. Malheureusement, le paysan ne mit pas de côté cette somme et il la laissa dans sa chambre, sur une table.

« Son petit enfant, laissé dans la pièce, trouva ces billets, les prit, s'en amusa, puis finalement les déchira en mille morceaux.

« Survint le père. Son premier mouvement fut de courir vers la table où se trouvaient les billets.

« Il ne les vit plus.

« — Où sont les papiers qui étaient sur cette table ? demanda-t il à l'enfant.

« — Les images ?

« — Oui, les images ?

« — Je les ai déchirées, parce qu'elles n'étaient pas jolies, répondit l'enfant en montrant les morceaux.

« La fureur du père, à cette constatation, ne connut plus de bornes. Fou de rage, il s'empara d'une hache et, s'approchant de son fils, il lui trancha les deux mains.

« Le pauvre petit poussa un cri terrible qui fit accourir la mère.

« — Malheureux ! s'écria-t-elle, qu'as-tu fait ? Tu as tué notre enfant, monstre !

« Et elle tomba morte ! »

Conclusion

L'abbé Joseph Roux a dit : « J'aimerais les paysans, si le paysan ne me dégoûtait. »

L'abbé Roux est donc absolument d'accord avec Emile Zola, qui, dans son style caractéristique, a fait le tableau dégoûtant des mœurs du campagnard.

Avec ces écrivains, nous sommes loin de ces études poétiques qui nous représentaient l'homme des champs comme un être aux mœurs simples et patriarcales. Mais ne vaut-il pas mieux sortir de l'illusion et toucher la réalité.

« Le paysan patriarche fût-il jamais ? » s'écrie encore l'abbé Roux.

Le paysan ne vit socialement que sous l'empire de la peur.

Enlevez chez lui la crainte de la prison ou de l'amende, il retournera immédiatement à la vie sauvage.

C'est encore ce qu'a voulu faire entendre l'abbé Roux quand il a défini le paysan: « Un homme informe ».

Mais que faudra-t-il faire pour dégrossir ce rocher de granit et en former un être vraiment civilisé ?

Les gouvernements, imbus de l'esprit universitaire, s'imaginent que l'instruction doit faire l'éducation sociale du campagnard.

Quelle illusion ! Nous avons vu que le paysan est par principe revêché à toute formation intellectuelle. Ce n'est donc pas l'instruction qui peut atténuer ses vices et le civiliser.

Il n'y a, selon nous, que la religion, qui par la voie de l'autorité et de la crainte puisse amener le campagnard à la pratique de certaines vertus, qui, sans elle, lui seraient inconnues.

A cet être souverainement intéressé et qui ne connaît que l'argent, le christianisme dit que l'argent est chose digne de mépris, que ce n'est pas lui qui donne la considération, mais que la bonne conscience lui est préférable et que Dieu punit ceux qui tiennent trop à l'argent.

A ce campagnard foncièrement paresseux, elle enseigne que le travail est un devoir et qu'il doit être sanctifié par l'observation du jour dominical.

A cet ignorant volontaire et entêté, elle impose une foi, qui lui présente un Dieu pauvre et travailleur, et une morale dont les formules sont constamment opposées aux aphorismes cyniques de l'intérêt prévalant.

A ce peureux, elle dit et répète qu'il y a un châtement éternel pour les infracteurs de la loi morale.

En enlevant la peur de l'enfer au paysan, on lui enlève le seul principe capable de le rendre meilleur.

Le paysan ne peut se civiliser que s'il croit à l'existence de Dieu et à celle du Diable.

Deuxième Conclusion

Je viens de dire, en publiant ce que j'ai écrit en 1894, ce que je pensais du paysan, à cette époque, alors que tout le monde pouvait croire que j'étais grisé par les succès de mes œuvres d'association agricole.

Je me suis contenté de constater, dans quelques passages, que les événements postérieurs ont confirmé mes manières de voir.

Le seul changement, que j'ai eu à faire dans mon manuscrit, a été de biffer les lignes où j'exprimais quelque confiance dans l'action syndicale pour la civilisation des campagnes.

L'expérience m'a, en effet, démontré que le paysan est par égoïsme *essentiellement individualiste* : il n'entend rien à la mutualité et n'agit qu'en vue de son intérêt personnel prévalant.

La révolution qu'une de mes associations a faite contre ma personne a été une revanche de l'individualisme campagnard que j'avais été obligé de mâter durant neuf années par une réglementation à outrance, nécessaire pour former l'association.

Telle est la philosophie des événements et je pense qu'il ne sera personne pour dire le contraire.

Il m'est donc démontré que la moralisation du paysan ne peut pas s'opérer par l'association.

L'association ne sera pour lui qu'une force brutale qu'il retournera contre tous ceux qui voudront travailler à son progrès moral, force d'autant plus redoutable que l'union des haines individuelles donnera à ces peureux des audaces inconnues.

Le paysan a peur, quand il se sent seul : il faut le laisser dans cette crainte, salutaire pour l'ordre social.

C'est une souveraine imprudence de vouloir donner du courage à cette bête brute.

Cette imprudence, je l'ai commise, pour avoir voulu suivre les théories de certains

sociologues chrétiens : je m'en repens aujourd'hui.

Mais que ma leçon serve à d'autres !

Une grande illusion est au fond, de tout cela. On s'imagine que tous les hommes sont égaux : ce n'est point vrai.

Tous les hommes sont, sans doute, de même espèce, comme disent les scolastiques ; mais dans cette espèce unique, les hommes diffèrent tous les uns des autres par tout ce qui fait leur personnalité.

On doit donc dire qu'en fait il n'y a pas un seul homme égal à un autre homme, parce que toute personne diffère d'une autre en quelque chose.

Cependant dans la diversité indéfinie des personnes humaines, il y a des groupes que l'on peut former, en se basant sur certaines qualités naturelles.

Il y a ainsi quatre races de couleurs différentes. La race blanche peut se subdiviser en différentes nationalités et, parmi les hommes d'une même nation, il y en a de blonds et il y en a de bruns.

Comme on peut opérer une classification naturelle, d'après la couleur et les traits du

visage, on peut opérer une autre classification d'après les qualités intellectuelles et morales.

A ce point de vue les hommes peuvent se diviser en deux catégories : 1° ceux qui pensent et raisonnent et ont pour mission, dans l'ordre social, d'instruire et de gouverner les autres ; 2° ceux dont la pensée et la raison ne sont pas suffisamment cultivées et même cultivables, et qui, par conséquent, ne sont capables que de soumission aux premiers.

De ces êtres incomplets saint Thomas a dit, après Aristote :

Inter homines probatur esse aliquos servos secundum naturam... Contingit aliquos deficere a ratione propter defectum naturæ: tales autem oportet ad opus inducere per modum servile, quia ratione uti non possunt, et hoc justum naturale vocatur. (SAINT THOMAS, *de Regim. Princip. liv. II cap. X.* — ARISTOTE I. *Polit.*)

« On prouve que parmi les hommes il y en a qui sont serfs par nature... Il arrive, en effet, que certains hommes, par une dé-

fectuosité naturelle, manquent de raison. Les gens de cette sorte ne peuvent être employés que pour les œuvres serviles *et cela est appelé la justice naturelle.* »

Les paysans manquent de cette culture de la raison ; ils ne peuvent être que des serfs. Pourquoi vouloir en faire des administrateurs et compter sur eux pour le relèvement moral de la patrie ?

« Oportet eos ad opus servile inducere. »

Qu'ils bêchent la terre, qu'ils remuent leur fumier. C'est tout ce qu'ils peuvent faire.

Ne leur demandez ni l'élévation des pensées, ni la noblesse des sentiments.

Faites-leur tout le bien que vous pourrez ; Dieu vous le commande et vous en récompensera ; mais ne comptez pas sur leur reconnaissance.

Quand vous vous serez dévoué pour porter secours à leurs malades, pour améliorer leur sort, pour leur obtenir de la considération, ils vous en remercieront comme j'ai été remercié moi-même.

Quand vous avez sauvé leur vache, ils se dispensent de la reconnaissance, en disant que vous avez tué leur veau.

TABLE DES MATIÈRES

	PAGES
PRÉFACE	5
CHAPITRE I. Méfiance ou Timidité?.....	11
CHAPITRE II. La Religion	23
CHAPITRE III. La Politique	36
CHAPITRE IV. Le Socialisme agraire	49
CHAPITRE V. L'Egoïsme	69
CHAPITRE VI. Terminologie des Paysans.....	75
CHAPITRE VII. La Morale.....	79
CHAPITRE VIII. Le Savoir.....	111
CHAPITRE IX. La Paresse.....	120
CONCLUSION EN 1894	127
DEUXIÈME CONCLUSION EN 1902.....	131